

PRENUMERATA

w Paryżu i na prowincji:

KWARTALNIE... 4 fr.
 PÓŁROCZNI... 7 fr.
 ROCZNI... 12 fr.

Zagranicą:

PÓŁROCZNI... 8 fr.
 ROCZNI... 15 fr.

POLONIA

REVUE HEBDOMADAIRE POLONAISE

PARAISANT CHAQUE SAMEDI

ABONNEMENTS

Paris et Départements:

TROIS MOIS... 4 fr.
 SIX MOIS... 7 fr.
 UN AN... 12 fr.

Étranger:

SIX MOIS... 8 fr.
 UN AN... 15 fr.

REDAKCJA I ADMINISTRACJA — 10, rue Notre-Dame-de-Lorette, 10, PARIS — RÉDACTION ET ADMINISTRATION

MONTMORENCY

Le jour des Cendres des Exilés⁽¹⁾

Le jour des Morts des Emigrés polonais, de ces Exilés, martyrs d'une Sainte Cause, tombe au moment où le printemps reparait dans toute sa beauté, où les bourgeons des fleurs font naître l'espérance des fruits, où les sucus nourriciers reprennent vie, où les jeunes élans redoublent de vigueur, où la terre respire l'amour et la foi.

Au premier abord, le choix de ce jour doit sembler étrange. L'automne paraît mieux convenir à une solennité de ce genre : la tristesse de la nature est le cadre consacré et, semble-t-il, le mieux approprié à cette fête du souvenir. N'est-ce pas en automne que brillent les lueurs de Novembre⁽²⁾? N'est-ce pas alors que le mugissement du vent annonce les sanglantes hécatombes de l'Insurrection de Janvier⁽³⁾?

Et pourtant, il n'en est pas ainsi. Le jour du 21 mai, qui réunit les Polonais à Montmorency, le jour des Morts de l'Emigration a été choisi il y a soixante-dix ans ; parce que, plusieurs années de suite, le mois de mai avait apporté le repos éternel à des hommes qui, jusqu'à la dernière heure de leur vie, avaient puisé une force nouvelle dans le souffle vigoureux de ce mois béni et dans ces souvenirs glorieux pour la Pologne, à des hommes qui avaient été témoins de ce fameux Trois-Mai

quand nonces, sénateurs
 Célébraient ce beau jour où le passé s'oublie.
 Où peuple, nobles, Roi, tout se réconcilie⁽⁴⁾.

Ce jour a été choisi parce que le mois de mai avait apporté le sommeil de la tombe aux cœurs enthousiastes de deux grands citoyens de notre pays, aux deux exilés qui ont trouvé dans cet ancien bourg la paix éternelle.

C'est en 1841 que vint reposer ici, dans le cimetière de Montmorency, Ursyn Niemcewicz, député à la Diète de la Renaissance nationale, aide-de-camp de Kosciuszko, écri-

(1) Discours prononcé au cimetière de Montmorency le 21 mai 1910, traduit par M. Venceslas Gasztowtt, l'éminent professeur et écrivain, et publié par le *Bulletin polonais*, n° 263.

(2) La Révolution polonaise de 1830.

(3) L'insurrection polonaise de 1863 qui éclata le 22 janvier.

(4) Mickiewicz. Allusion à la Constitution polonaise du 3 mai 1791.

vain et éminent homme d'Etat. Et c'est en 1842 que les canons français adressèrent ici le suprême adieu au général Kniaziewicz, l'un des plus vaillants soldats de la terre de la Pologne et l'un de ses fils les plus dévoués ; à celui qui avait déjà combattu sous Madaliński, qui, à Maciëwice, commandait l'aile gauche, celle qui résista le plus longtemps ; qui avait été le chef de la première légion polono-italienne, qui apporta au Directoire, en témoignage du courage polonais, soixante drapeaux conquis sur l'ennemi ; c'est en 1842 que les canons français adressèrent l'adieu suprême à celui qui, en 1812, avait marché sur Smolensk, sur Moscou, qui, à la Bérésina, avait reçu une de ces glorieuses blessures qui, en 1831, avait encore servi la patrie de toutes ses forces.

Et c'est depuis ce jour que commença le pèlerinage annuel à ces tombes ; c'est depuis ce jour qu'à côté de ce général et de cet écrivain patriote vinrent se grouper les croix tumulaires des exilés polonais ; c'est depuis ce jour que les Polonais de plus en plus nombreux accourent chercher ici la vision de l'avenir et l'apaisement de leur deuil orphelin, en apportant leur hommage à ces ombres vénérables et en s'inspirant de leur grand exemple.

Et voici qu'en 1856, vint les rejoindre ici Celui⁽¹⁾ qui avait été envoyé du Ciel pour rallumer dans le cœur de la nation polonaise une flamme inextinguible pour y faire jaillir une nouvelle source de vie.

Pendant trente-quatre ans c'est ici, à Montmorency, que reposa le Prophète et le Roi du chant — car, pendant trente-quatre ans, il n'y eut pas un coin de terre polonaise qui put l'abriter dans son sein maternel. Mais, aujourd'hui encore, bien qu'il ait enfin obtenu les honneurs de Wawel, bien que dans les murailles de la nécropole de nos rois, il soit entouré d'une majesté royale, son esprit doit souvent planer au-dessus de ce cimetière lointain : C'est ici que se trouvent ceux qui furent les plus chers à son cœur, ceux qu'il aima entre tous, ses compagnons de misère et d'exil, ceux qui défendaient les redoutes qu'il a immortalisées, ceux que les Chants des Légions⁽²⁾ conduisirent au

(1) Adam Mickiewicz, mort à Constantinople en décembre 1855 et transféré au Cimetière de Montmorency en 1856.

(2) Hymne national polonais.

combat et ceux qui reçurent de son inspiration et de ses conseils le caractère sacré des Pèlerins, offrant leur vie en sacrifice à leur patrie.

Oui, il y a sans doute ici plus de morts chers à son cœur, car ici repose cette élite qui eut pour mission la lutte séculaire qui dure encore.

Ici, en effet, à côté de Kniaziewicz se reposent les généraux polonais, le célèbre Dembiński, Giedroyć, Zamoyski, Bystrzanowski, Breański. Ici est enterré le colonel Gorecki, le chef de l'état-major de l'insurrection lithuanienne en 1831. Ici se trouvent les tombeaux de Barzykowski, membre du Gouvernement National et illustre historien, du Dr Casimir Szwykowski, vaillant soldat en Pologne et en émigration bienfaiteur de ses compatriotes, du poète Ciprien Norwid, des Chodźko, du compositeur Sowiński, du grand artiste graveur Oleszczyński, du célèbre romancier Sigismond Kaczkowski.

Et ce ne sont pas seulement les soldats de l'insurrection mais leurs fils et leurs petits-fils qui sont venus reposer dans ce cimetière. Car on voit ici les tombeaux des familles méritant de leur patrie des Kollupaylo, des Babiński, des Stempiński, des Gasztowtt, les Duchiniński, des Sienkiewicz, des Godebski, des Zbyszewski, des Koziakiewicz, des Rayski, de Rusteyko, de Michalski. Et combien d'autres tombeaux déjà disparus, déjà détruits par le temps et par la main des hommes.

Tous ces tombeaux s'appellent *Millions*, car il n'y a pas dans ce cimetière une poignée de terre qui ne soit arrosée de larmes polonaises, car il n'y a pas dans ce cimetière une poignée de terre qui ne soit mêlée aux cendres de ceux qui se sont inspirés de l'idéal du mois de Mai polonais, qui ont vécu et souffert pour lui et qui se sont endormis à jamais en croyant à sa réalisation.

VENCESLAS GASZTOROWSKI.

AU CHAMP D'HONNEUR

Stéphane Walter, volontaire polonais du 1^{er} détachement, dernièrement dans un régiment d'artillerie, vient d'être tué au Champ d'Honneur le 12 Mai. C'est avec grande peine que nous apprenons cette triste nouvelle, le feu volontaire polonais était un des plus vaillants soldats, combattant dès le début de la guerre dans l'armée française pour la cause de la Pologne qu'il considérait comme unie à jamais avec celle du drapeau tricolore de la République.

NOS BRAVES

Ladislas de Kopaczewski, volontaire polonais, médecin auxiliaire à l'ambulance chirurgicale automobile n° 1, vient d'être cité à l'Ordre du jour des formations sanitaires de l'armée :

« Malade et fatigué, a refusé plusieurs fois de se faire évacuer du front; a assuré son service sous un bombardement des plus intenses, donnant l'exemple d'un dévouement illimité et d'un courage exceptionnel. »

Détail saillant, cet ordre du jour a été signé le 9 janvier 1916 par M. Dzięwoński, Médecin-Inspecteur, chef supérieur du service de santé de la X^e armée, un des fils d'émigrés polonais, un de ceux qui font honneur à sa seconde patrie.

Documents historiques

Traité perpétuel entre la République de Pologne et l'Empire de Russie 24 (13 février 1768) quatre ans avant le premier partage de la Pologne.

Au nom de la Sainte et Indivisible Trinité.

Quoique, depuis le traité conclu en 1686, la paix, l'amitié, l'harmonie et tous les rapports d'un bon voisinage n'aient pas cessé de régner entre la sérénissime République de Pologne et l'Empire de toute la Russie, cependant, par suite des vicissitudes inséparables des choses humaines, différents événements, survenus dans ce long espace de temps, ont changé la face des choses et ont rendu nécessaire une nouvelle convention plus conforme à l'état actuel. Pour ces motifs et encore pour d'autres encore énumérés dans les déclarations de S. M. l'Impératrice de toutes les Russies et dans les actes de la République de Pologne publiés en réponse à ces déclarations, le sérénissime Roi de Pologne et tous les ordres des deux nations polonaise et lituanienne confédérées d'une part, et la sérénissime Impératrice de toute la Russie, d'autre part, ont, d'un commun accord, reconnu la nécessité et l'utilité réciproque d'un nouveau traité qui, accommodé aux besoins du temps, assure la conservation de la constitution et de la liberté de la République polonaise. Dans le but donc de régler les conditions de ce traité, il a été constitué des plénipotentiaires de part et d'autre. Au nom du sérénissime Roi et de la sérénissime République de Pologne, ont été désignés, sous la présidence du prince-primat Jean-Gabriel-Iunosza Podoski, sénateur, etc., etc... Au nom de la sérénissime Impératrice de toute la Russie, le prince Nicolas Reppine... envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Sa Majesté...

Lesquels ministres plénipotentiaires, après avoir échangé leurs pouvoirs, qui ont été trouvés en bonne et due forme, sont convenus des conditions, et ont résolu et arrêté les articles suivants d'un traité d'amitié perpétuelle et de garantie de la part de la sérénissime Impératrice de toute la Russie.

ARTICLE PREMIER. — Le sérénissime Roi et la sérénissime République de Pologne, d'une part, la sérénissime Impératrice de toute la Russie, de l'autre, confirment de la manière la plus solennelle la paix solide et perpétuelle, l'amitié sincère et durable, l'union intime et le bon voisinage qui résulte entre les Etats respectifs, leurs possessions et dépendances, du traité conclu à Moscou en 1686 entre les hautes parties contractantes; celui-ci est maintenu en vigueur avec toute sa force, toute son autorité, toutes les obligations qu'il créait; il est renouvelé par le présent traité aussi explicitement et aussi

formellement que si les termes du traité de 1686 étaient reproduits textuellement dans celui-ci.

ART. 2. — En vertu de ce traité, et afin que la bonne harmonie, avec les avantages réciproques qui en découlent, trouve une base solide dans l'intérêt égal et sagement compris des deux pays, les hautes parties contractantes prennent mutuellement, par le présent article, l'engagement solennel et sacré de se garantir toutes leurs possessions, terres, provinces et limites comprises en Europe, et ce pour toujours.

ART. 3. — Pour obéir à un sentiment de justice, et afin de montrer quel cas ils font des conseils transmis par la sérénissime Impératrice de toute la Russie et par d'autres cours, le sérénissime Roi et la République de Pologne ont déjà, par un acte séparé, conclu entre les plénipotentiaires soussignés et inséré parmi les lois cardinales de la Pologne, assuré aux Grecs non-unis, ainsi qu'aux dissidents de l'une et de l'autre confession évangélique, le libre exercice de leur religion, la jouissance de leurs prérogatives et de leurs droits tant réguliers qu'ecclésiastiques, et ce à tous les citoyens attachés à ces cultes qui habitent le territoire de la République et des provinces annexées. Par le présent article, les hautes parties contractantes, d'un consentement unanime, confirment, de la manière la plus solennelle, tout ce qui est dit dans l'acte séparé qui vient d'être désigné; décident que cet acte aura à perpétuité la même valeur, la même autorité, la même force obligatoire, que s'il était tout entier et textuellement transcrit dans le présent traité.

ART. 4. — Comme la forme du gouvernement de la République polonaise et l'indépendance de ses libres citoyens exigent que leurs droits soient exactement et immuablement définis, afin que des événements nouveaux ne puissent introduire des changements qui ne doivent jamais, dans aucune république constituée, atteindre jusqu'aux lois fondamentales de la nation, les plénipotentiaires soussignés, après avoir pris connaissance de l'acte de confédération du royaume de Pologne et du grand-duché de Lituanie, après en avoir pesé et sondé toutes les dispositions, ont, d'un commun accord, arrêté dans un acte séparé auquel ils ont apposé leurs noms, les points qui doivent servir de base au gouvernement et qui ne pourront jamais être modifiés; ils les ont appelées *lois cardinales*. Quant à ceux qui restent à perpétuité soumis à la décision des Diètes libres, aux votes qui ne pourront être circonscrits par aucune limite, on les a désignés sous le nom de *matières d'Etat*. Comme la protection ou la garantie établie par le présent traité s'étend à cet acte séparé ainsi qu'à toutes les décisions de la Diète siégeant en ce moment, cet acte et ces décisions jouiront de la même force, de la même autorité, et seront obligatoires comme s'ils étaient insérés au présent traité.

ART. 5. — La sérénissime République de Pologne, dans le but d'assurer la conservation perpétuelle des institutions qu'elle s'est données, ayant demandé à la sérénissime Impératrice de toute la Russie de consolider, par sa puissante intervention, sa constitution, la forme de son gouvernement, sa liberté et ses droits, la sérénissime Impératrice, pour obtempérer au désir de la République et justifier la confiance qu'on lui témoigne, confirme, par le présent traité et de la manière la plus solennelle, la constitution de la République, la forme de son gouvernement, sa liberté et ses droits; elle s'oblige, elle et ses successeurs sur le trône de Russie, par les serments les plus sacrés, à conserver, défendre et assurer l'intégrité de la République.

ART. 6. — Par le présent traité, les hautes parties contractantes n'ont pas eu d'autre but que

de former une union plus intime dans leur intérêt réciproque, dans l'état de choses actuel. Elles déclarent donc solennellement par cet article que les clauses de ce traité, que tout ce qui y est stipulé ne doit porter aucune atteinte à la force et à l'autorité des traités et conventions antérieurs, spécialement en ce qui touche la République, au traité conclu entre elle et la Porte-Ottomane, à Karlovitz, de même qu'au traité d'Oliva et aux autres traités passé avec d'autres puissances.

ART. 7. — Les hautes parties contractantes, persuadées que le traité présent doit avoir pour conséquence naturelle la conservation de l'amitié et du bon ordre entre les citoyens qui habitent la frontière des deux Etats, suite d'une justice légalement administrée et d'une paix perpétuelle, désirant éloigner tout ce qui pourrait s'opposer à la réalisation d'un vœu aussi salutaire, elles se font la promesse réciproque et s'obligent par ce traité à créer et installer sans retard des tribunaux de frontières qui, munis de pleins pouvoirs et siégeant continuellement, rendent une prompte et impartiale justice aux citoyens de l'un et de l'autre pays; par ce moyen, le bon ordre et la paix régneront sur les frontières.

ART. 8. — Comme les rapports commerciaux entre les nations se multiplient et comme les avantages réciproques qu'ils procurent réclament encouragement et protection, les hautes parties contractantes non seulement accorderont aux citoyens de chacun des deux pays le libre commerce et le droit de séjourner sur leur territoire dans un but commercial, mais elle promettent d'accueillir les marchands avec bienveillance, de les protéger, à plus forte raison ne souffriront-elles pas que, par égard pour d'autres, quelques-uns soient accablés de redevances et de charges; enfin, elles chercheront à augmenter leur industrie en la favorisant par des mesures de protection réciproques, telles que les adoptent entre elles les autres nations amis.

ART. 9. — Les parties contractantes devront ratifier le présent traité suivant les formes ordinaires et les actes de ratification seront échangés dans cette ville de Varsovie dans les deux mois à compter du jour de la signature ou plus tôt s'il est possible.

En foi de quoi, nous, ministres plénipotentiaires du sérénissime Roi et de la République de Pologne et de la sérénissime Impératrice de toute la Russie, avons fait rédiger le présent traité en double, mais dans des termes identiques en la langue de chaque nation, nous l'avons signé de notre propre main et y avons apposé notre sceau.

Gabriel-Jean-Iunosza Podoski
Nicolas, prince Reppine.

LIVRES NOUVEAUX

La vaillante Serbie. D'Uskub à Saint-Jean-de-Medua. Souvenir de la tragique retraite serbe à travers l'Albanie en 1915-16, par le Dr Marie de Rusiecka avec préface de M. Pétrovitch, consul de Serbie à Genève.

C'est avec une vive émotion que nous avons lu l'émouvant récit de notre compatriote qui, poussé par ses nobles sentiments, est allé porter les secours de son art en Serbie. Atteint du terrible typhus exanthématique, il quitte la Serbie en mai 1915 et à peine rétabli en Suisse, il y retourne au mois de septembre pour assister et prendre part à la retraite tragique de toute une nation. La simplicité du récit fait honneur à notre vaillant compatriote :

« Et moi, peut-être plus que les autres, je sentais tout le malheur et le désastre qui allait fondre d'un instant à l'autre sur la malheureuse Serbie. Je me rappelle l'observation que fit à ce sujet un jeune étudiant serbe faisant ses études médicales en France et qui était employé comme mon aide dans notre hôpital à Prichina. Il trou-

vait que j'avais l'air de souffrir beaucoup de leur malheur, et ne se rendait pas compte comment un étranger à leur pays pouvait être touché à ce point. Sans doute, il était trop jeune encore pour envisager à sa juste valeur l'énormité du malheur qui l'attendait le jour où il ne serait plus qu'un exilé.

« Tandis que moi je ne savais que trop ce que c'est que l'exil !

« Je me transportais par la pensée à un demi-siècle en arrière, lorsqu'en 1864 tous les membres de ma famille quittaient leur patrie et leur foyer pour toujours et disaient un dernier adieu à la Pologne chérie.

« Deux mois plus tard, sur la route de Scutari à Alessio, j'ai rencontré un jour un jeune homme à l'air malade et fatigué qui s'approcha pour me saluer.

« Il me fut impossible de reconnaître le jeune étudiant de Prichtina. Et à ma demande sur ce qu'il faisait à cet endroit, il me répondit : « Je meurs de faim et de fatigue sur cette route d'exil. »

Nous présentons toutes nos félicitations à notre noble compatriote et nous nous joignons aux paroles de M. N. Pérovitch, consul de Serbie à Genève :

« Au début du XIX^e siècle, la Serbie fut la première qui commença la lutte inégale mais victorieuse contre l'Empire ottoman et s'est affranchie par ses propres moyens du joug séculaire.

« Le peuple serbe espère que cette fois-ci, aussi, la Serbie sortira victorieuse et agrandie de cette lutte gigantesque où elle combat avec ses Alliés pour le droit et la justice. »

LA POLOGNE depuis le Congrès de Vienne

(1815-1915)

par

STANISLAS KOZICKI

4

A cause de la loi d'expropriation, les grands propriétaires de la Pologne prussienne ont publié la suivante déclaration en date du 30 octobre 1913 :

« Les regards se tournent vers ces territoires conquis par la Prusse où l'on commence à exproprier la population polonaise sans qu'elle ait transgressé en rien les lois en vigueur. Nulle part la tranquillité publique n'a été troublée, nulle part on n'a pu constater l'ombre d'une résistance à l'autorité. Les Polonais travaillaient en paix à gagner de quoi donner du pain à leurs familles et payer les impôts de l'Etat, quand soudain l'on apprit le décret ordonnant l'expropriation au profit de l'Etat prussien de quatre grandes propriétés polonaises :

« Lipienki à M^{me} Liszkowska, Koldromb à M. Trzcinski, Dobsk à M. Zablocki et Zlotniki à M. Koscielski.

« Les propriétaires seront dépossédés : la population ouvrière sera tolérée tant qu'on aura besoin d'elle pour construire des demeures destinées aux nouveaux immigrants. Voilà comment on s'y prend pour faire disparaître Polonais et catholiques. Cette violence atteindra notre nationalité et notre foi, mais ne saurait les anéantir.

« Propriétaires des provinces de Posnanie et de Prusse occidentale, nous déclarons que rien ne nous fera abandonner notre pays natal.

« Nous veillerons avec un soin d'autant plus jaloux à entretenir dans nos cœurs, dans nos familles, dans notre peuple, notre foi nationale et religieuse. La persécution ne fera qu'accroître notre ardeur. Notre amour sera plus fort que la haine de nos ennemis.

« Ceux d'entre nous qui seront dépossédés de cette terre, qui nous est si chère, n'en consacreront que plus de temps à travailler à l'éducation de notre peuple.

« Notre devoir est de ne pas abandonner notre poste. Et si nous venions à manquer de terre pour maintenir nos foyers domestiques,

nous chercherions d'autres moyens d'existence pour nous et pour notre peuple, sans quitter notre patrie, sans l'affaiblir par notre départ.

« L'expropriation a frappé en premier lieu une veuve mère d'enfants en bas âge et de jeunes agriculteurs à leurs premiers débuts. En réponse nous élèverons nos fils de telle sorte que, suivant l'exemple de leurs pères, ils ne se laissent pas tenter de céder leur droit d'aînesse à cette terre, leurs droits imprescriptibles, de par la loi de Dieu et des hommes, à vivre et à mourir là où reposent les cendres de leurs pères.

« L'amour est plus fort que la mort. L'amour de la patrie persécutée est ancré dans nos cœurs; il nous chante un hymne de foi invincible, une promesse de triomphe sur cet esprit de destruction qui voudrait supprimer le peuple de Pologne avec ses traditions de mille ans de services rendus à la chrétienté, pour qu'il n'entraîne pas le développement du matérialisme et du protestantisme.

« Le « Kulturkampf » change de masque. On a choisi pour ses nouveaux débuts, une période de tourmente guerrière, où la presse de l'Europe est trop préoccupée des événements d'Orient, pour se soucier des nouvelles persécutions que subit le peuple de Pologne. On s'attendait à des gémissements et à des larmes et l'on comptait sur le bruit de la guerre pour les étouffer.

« Mais elle était superflue cette prévision d'une conscience inquiète.

« Il n'y aura chez nous ni lamentations, ni cris de désespoir. Rien ne sera changé dans notre manière de vivre. Nous subirons ce nouveau coup porté à la Pologne et au catholicisme comme nous en avons subi tant d'autres et nous continuerons à suivre le chemin que nous tracera le respect de notre devoir national et de notre dignité intellectuelle. »

(Suivent les signatures de quelques centaines de grands propriétaires de la province, dont plusieurs membres de la Chambre des Seigneurs de Prusse, de la Chambre des députés et du Parlement allemand) (1).

Il n'y a pas de doute que le gouvernement prussien ne lutte à l'avenir de toutes ses forces pour la conquête de la terre à l'aide des lois exceptionnelles qu'il jugera utiles d'édicter. La société polonaise met, au-devant des efforts du gouvernement, ses forces morales exprimées dans le mot d'ordre accepté par tous : ne plus vendre de terres aux Allemands. Jusqu'en 1867 les villes, dans la partie annexée par la Prusse, se dépeuplaient à la suite des frontières douanières établies avec le Royaume de Pologne; l'industrie qu'elles possédaient fut ruinée. Les juifs, attirés par de meilleures conditions de commerce, émigrèrent dans les villes allemandes. Le manque d'éléments de classe bourgeoise se fit sentir. Mais au cours de quelques dizaines d'années, lorsque les paysans furent devenus propriétaires de leurs métairies, la classe paysanne gagna en force et elle fournit de son sein le matériel pour le tiers état polonais. Le surplus de la population rurale commença à passer aux villes et forme la classe des artisans polonais et celle des commerçants. Le résultat de ce processus commença à être visible dès 1867, et il gagne chaque jour en importance. Entre 1871 et 1895, dans toutes les villes du grand-Duché de Posen, hormis les villes de garnison (Posen, Leszno, Ravicz et Krotoszyn), le nombre de la population protestante augmenta de 30 0/0; le nombre de la population juive s'amoindrit de 41 0/0, la population catholique s'élève de 29 0/0.

Cette statistique attirera forcément l'attention du gouvernement prussien. En l'étudiant de plus près, on voit que le pourcentage de la population polonaise augmente plus promptement dans les villes dont l'extension économique est la moins forte, tandis que dans les

villes qui révèlent une extension économique plus prompte et plus importante, la population allemande protestante s'accroît plus vite que la population polonaise.

La constatation du fait sus-mentionné devint la base de la politique inaugurée en 1848 et qui tendait à germaniser les villes par le relèvement culturel et économique de la province orientale de la Prusse. On créa sur le terrain culturel dans un laps de temps très court, à grands renforts d'argent, toute une série d'institutions. A Posen même furent fondés : La Bibliothèque publique (1902, dont le coût est de 2.000 000 de marks : le Musée provincial (1904), le Théâtre allemand, l'Académie royale, enfin le Palais impérial, duquel le ministre Rheinbaben a dit (14 janvier 1903), « que cette position persuadera d'une manière notoire tous ceux qui espèrent la résurrection du Royaume de Pologne que l'aigle prussien retiendra dans ses serres, éternellement, les pays unis indissolublement à l'Allemagne par un siècle de culture allemande, de travail allemand et d'intelligence allemande ». On restaura à grands frais, en le transformant en style allemand, l'ancien Hôtel de Ville de Posen et l'on fit dans la ville pour des millions d'« embellissements ».

En 1904 on fonda l'École polytechnique de Dantzig, en 1903 l'Institut agricole de Bydgoszcz (Bromberg), etc. Comme l'état économique des villes dépend de l'état des villages qui les entourent et de leur situation économique, on construisit un grand nombre de lignes de chemins de fer normales et d'intérêt local. (En vingt ans on dépensa, pour la construction des chemins de fer, 200 millions de marks.)

On régla le cours des eaux, on fonda des banques, etc.

Afin d'améliorer la situation des fonctionnaires de l'Etat de toutes catégories (employés des chemins de fer, employés des postes et télégraphes, instituteurs, etc.), et pour les fixer dans les pays polonais, afin qu'ils y attirassent leurs familles, on leur attribua des suppléments de traitement. On mit des fonds spéciaux à la disposition du président de ces provinces pour favoriser le germanisme. En même temps qu'il entendait, par les moyens sus-mentionnés, attirer la population allemande vers la marche orientale, le gouvernement appliquait tous les moyens possibles aux fins d'enrayer l'afflux de la population polonaise. Ainsi, après 1845, on recommença l'expulsion des Polonais sujets étrangers; on introduisit toute une série de restrictions dans la loi pour gêner l'importation des ouvriers temporaires pour l'agriculture, provenant du Royaume et de la Galicie, etc.

En dehors de ces deux champs principaux de la lutte sur le terrain économique avec la population polonaise (lutte pour la terre et lutte pour les villes), le gouvernement prussien ne négligea aucune autre manière de germanisation. Il entrava la presse polonaise par la défense de la vente des journaux par numéros dans les gares ou dans les rues, par des procès intentés aux rédacteurs, par leur emprisonnement à longs termes et par de fortes amendes.

Toutes les associations, même les Sociétés économiques, furent taxées d'associations politiques et, comme telles, soumises à une rigoureuse surveillance de la police. On créa une situation impossible aux assemblées polonaises par des chicanes policières de toutes sortes; on ferma notamment les salles aux assemblées polonaises, etc. A la suite de cette mesure, beaucoup de sociétés furent forcées de tenir leurs assemblées en dehors des frontières allemandes, en Silésie autrichienne ou en Galicie. A l'occasion du vote de la nouvelle loi sur les sociétés et assemblées au Parlement allemand, le gouvernement germanique fit passer au Parlement une ordonnance qui porta un grand coup aux sociétés et assemblées polonaises.

Cette loi comprend un article au terme duquel la langue allemande est, en principe, la

(1) Voir sur la loi d'expropriation : l'Enquête de M. H. Sienkiewicz, publiée par l'Agence polonaise de Presse à Paris, 27, quai des Tournelles, Prusse et Pologne, Paris, 1909.

seule langue permise dans les assemblées publiques (assemblées politiques, sociales, scientifiques, conférences, etc.).

Il y a, toutefois, plusieurs exceptions à ce principe: c'est ainsi que d'autres langues sont permises à l'époque des élections (depuis le commencement des élections au Parlement jusqu'à la fin) et pendant le cours des vingt années qui suivront la promulgation de cette loi dans les districts ayant une population non allemande et non émigrée, si cette population dépasse 60 o/o du total de la population du district.

Il n'y a que 47 districts dans les provinces polonaises qui répondent à cette condition, 51 n'y répondent pas. Ainsi, dans la proportion de 45 o/o, la population polonaise est privée du droit d'user de sa langue dans les conférences ou autres assemblées publiques.

Par exemple la ville de Posen ayant, d'après la statistique, 59 o/o de Polonais, est privée de ce droit.

Sur le terrain de l'usage de la langue, on défendit en 1898 l'enseignement privé: quant aux permissions de fonder des écoles privées, le gouvernement ne les donne pas. On exclut des écoles secondaires l'enseignement même non obligatoire de la langue polonaise. Enfin on décida d'exclure la langue polonaise de l'enseignement de la religion dans les écoles primaires (1).

Célèbre fut la résistance des enfants dans la petite ville de Wrzesnia lorsque, en avril 1901, on y introduisit l'enseignement en allemand. Les enfants ne voulant pas répondre dans cette langue, l'instituteur les frappa d'une manière barbare; quant aux parents qui défendaient leurs enfants, le tribunal les condamna à un emprisonnement de deux à trente mois. Lorsqu'en 1906, les autorités ordonnèrent de nouveau la germanisation de l'instruction religieuse dans une série d'écoles de Posnanie et de Prusse, une grève d'écoliers éclata. A la fin d'octobre 1906, 46.868 enfants polonais, c'est-à-dire la majorité des enfants qui, en Posnanie, apprenaient leur religion en langue-allemande, cessèrent de fréquenter l'école. Le gouvernement usa de répressions très sévères contre les enfants et les parents et brisa la grève des écoliers l'année suivante.

Afin de mieux préciser la situation, il faut ajouter que l'armée est aussi un terrain de germanisation (les Polonais sont envoyés dans les provinces allemandes, défense leur est faite de parler polonais, etc.).

Il en est de même de l'église (de quatre évêques en pays polonais, un seul est Polonais) surtout dans l'émigration; là où manquent les prêtres polonais, on fait le catéchisme aux enfants en allemand (exemple: au commencement de 1914, les événements connus de l'église Saint-Paul Moabit à Berlin).

Le gouvernement exerce une pression au moyen de toutes les autorités par les tribunaux, la poste (il est interdit d'écrire les adresses des lettres en polonais); on change les noms des localités polonaises en noms allemands, on traduit également les noms des personnes privées en allemand.

(A suivre.)

(1) Voir pour les détails, Dr Victor Nicaise: *Allemands et Polonais*, Bibliothèque des Marches de l'Est, Paris, 1911.

Album des Polonais dans l'Armée française

Couverture en deux couleurs exécutée par l'éminent artiste, M. Korab-Mercère. — 36 pages de texte inédit sur papier couché. — 206 illustrations contenant, outre des scènes militaires, plus de 1.500 portraits. — 7 dessins de M. Korab-Mercère.

En vente dans toutes les librairies et à l'Administration de la revue *Polonia*, 10, rue Notre-Dame-de-Lorette. — Prix: 4 francs. — Franco, 4 fr. 30 cent.

COMITÉ DE SECOURS aux Blessés Polonais de l'Armée Française

Dons ramassés en espèces :		
Novembre 1914 :	1 personne.....	40 fr »
Décembre —	10 personnes.....	489 »
Janvier 1915 :	27 —	465 »
Février —	33 —	1.493 05
Mars —	38 —	415 70
Avril —	13 —	203 »
Mai —	20 —	1.573 35
Juin —	34 —	1.586 20
Juillet —	21 —	496 30
Août —	18 —	597 35
Septembre —	28 —	302 »
Octobre —	19 —	494 75
Novembre —	33 —	668 50
Décembre —	38 —	395 85
Janvier 1916 :	38 —	492 80
Février —	43 —	616 55
Mars —	38 —	1.430 90
Avril —	30 —	522 75

Total des dons en espèces jusqu'au 4^{er} mai 1916 : **11.353 fr. 05 centimes.**

Tous ces dons ont été publiés au fur et à mesure en détail dans les colonnes de la revue « *Polonia* »; en outre, chaque donateur a reçu de la part du Comité une quittance à souche.

Dans le même délai de temps, le Comité de Secours aux Blessés a distribué des secours en espèces :

Décembre 1914 à :	5 soldats.....	50 fr. »
Janvier 1915 à :	12 —	142 »
Février —	9 —	430 »
Mars —	9 —	125 »
Avril —	16 —	190 »
Mai —	60 —	635 »
Juin —	69 —	815 30
Juillet —	126 —	1.290 »
Août —	107 —	1.115 10
Septembre —	58 —	536 90
Octobre —	80 —	877 75
Novembre —	74 —	739 50
Décembre —	93 —	953 75
Janvier 1916 à :	112 —	1.089 55
Février —	71 —	608 65
Mars —	69 —	884 50
Avril —	64 —	589 80

Total des secours en espèces, notamment donnés à **1.034 soldats : 10.772 fr. 80 cent.**

C'est-à-dire que, au 1^{er} mai 1916, le Comité avait en caisse 580 fr. 25 centimes, et que la moyenne des secours accordés ne dépassait pas la somme de 10 fr. 50 centimes.

A retenir que les soldats secourus donnent un acquit de la somme reçue lorsqu'ils se trouvent à Paris: les reçus de la poste justifient les secours accordés aux soldats se trouvant sur le front ou dans les hôpitaux.

En plus des secours en espèces, le Comité des Blessés distribue les dons en nature qu'on lui fait parvenir pour les soldats en se contentant d'être l'intermédiaire.

L'Œuvre de Secours pour les Blessés Polonais s'occupe en général de tous les soldats polonais qui n'ont pas de famille ou dont la famille est éloignée, mais surtout elle vient en aide aux mutilés de la guerre et s'efforce de ne pas oublier le concours moral en distribuant aux soldats des périodiques et des livres et en leur apportant un réconfort en cas de besoin.

Le Comité de Secours aux Blessés Polonais est présidé par l'illustre Maître M. Jean de Reske et géré par les membres du Comité: M^{me} la Duchesse d'Uzès, M^{me} Jean de Reszke et MM. Jean Chelminski, Vice-Président de la Société Litté-

raire et Artistique de Paris, Ladislas Cieszkowski ancien combattant de 1870-71, Alexandre Schurr, hommes de lettres français, membre de Comité Alsacien, Charles de Smolski, Chef du Bureau au Ministère des Affaires Etrangères, I. Rontaler, Docteur en chimie, V. Gasiorowski, Directeur de la revue « *Polonia* » et J. Derezhinski, Administrateur de la revue « *Polonia* ».

A la réunion du Comité, qui eut lieu le 11 mai sous la Présidence de M. Jean de Reszke, on a choisi une commission de revision afin de préparer un protocole sur l'état de la comptabilité et des documents de la caisse en désignant MM. Cieszkowski, Schurr et Jean Styka.

Les dons sont reçus à l'Administration de la revue « *Polonia* », 10, rue Notre-Dame-de-Lorette.

LE DRAPEAU DES GARIBALDIENS

Dimanche dernier, dans la salle du Globe, a eu lieu une très belle cérémonie de remise du drapeau Garibaldien, offert par un groupe de volontaires italiens qui ont brillamment combattu en Argonne, aux Trentins et Triestins de Paris.

Cette cérémonie présidée par M. Paul Morandi, Chevalier de la Couronne d'Italie, fut suivie de nombreux et chaleureux discours et notamment de ceux de M. Borroni, président de la Société de « Trento e Trieste », de M. Georgio Arbib, adjudant des volontaires garibaldiens, secrétaire de Pepino Garibaldi et de M. Possi, vaillant secrétaire de la Société. La Chambre de commerce italienne et franco-italienne à Paris, ainsi que les autres Associations italiennes y furent représentées et la brave Belgique par deux officiers de son armée. Le célèbre ténor de la Scala de Milan, M. Romolo Zanoni, ainsi que M^{me} Claude de Vaudac, ont exécuté avec maîtrise des chants nationaux.

A l'appel chaleureux de l'organisateur de cette fête, une délégation polonaise y a assisté avec le drapeau, porté par un de nos plus vaillants poilus.

Pour répondre aux bienveillantes paroles adressées à la Pologne, le Directeur de notre revue prononça le discours suivant :

Frères Italiens,

Au nom des volontaires polonais, au nom de vos frères d'armes dont le sang, sur le Champ d'Honneur de la glorieuse France, coule en se mêlant au nôtre, je salue ce drapeau, emblème sublime de votre noble et belle patrie.

Je le salue, au nom de la Pologne, avec tout le respect et toute la reconnaissance dus à l'immortel Garibaldi.

Depuis plus d'un siècle la Pologne lutte pour son indépendance et depuis plus d'un siècle ses fils, quand ils ne peuvent déployer leur drapeau amarante, combattent pour la cause des autres.

C'est ainsi que, lorsque votre Chef Suprême, l'inoubliable vainqueur de Varèse et de Reggio, forma les cohortes libératrices de sa patrie, les Polonais accoururent de tous côtés dans leurs rangs.

En 1863, à l'heure de l'insurrection polonaise, votre Chef nous envoya en échange ses meilleurs guerriers afin de sceller la fraternité d'armes italo-polonaise. C'est au Champ d'Honneur de la Pologne que votre Nullo héroïque rendit son dernier soupir.

En 1870, toujours sous le commandement de votre Chef, les Polonais se sont liés avec les Italiens et ont formé les fameuses légions qui déposèrent sur l'autel du pays des Droits de l'Homme la suprême offrande de leur sang et de leur vie.

Plus heureux que nous, vous revivrez jusqu'à nos jours la glorieuse tradition: Garibaldi a ses descendants, des bataillons pleins de bravoure, des défenseurs de l'Italie continuent à combattre.

Nous autres Polonais, nous sommes peut-être

loin, hélas ! de l'aurore de notre liberté. Mais nous nous réjouissons de tout cœur à la vue du soleil de l'Italie, qui se lève enfin pour embraser de ses rayons doux et chauds, toutes les marches et les confins où résonne la langue harmonieuse de Dante et de Pétrarque.

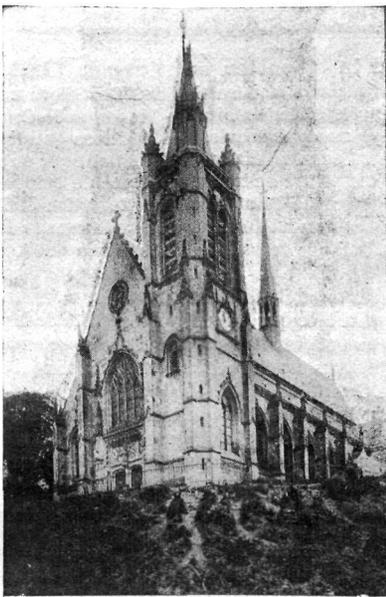
Nous nous réjouissons à la pensée de votre victoire future, car nous aimons en votre noble patrie le pays des plus belles traditions historiques, le pays frère, le pays qui ne manqua jamais de tendre la main à la Pologne meurtrie.

Eviva Italia Irredenta! Italia Garibaldina! Italia Santa!

Ce discours fut suivi de celui de M. Jean Styka, l'illustre artiste peintre, qui avec son éloquence habituelle a salué en l'Italie le pays de la beauté et des arts.

PÈLERINAGE ANNUEL A MONTMORENCY

Le pèlerinage polonais annuel à Montmorency est organisé cette année, exceptionnellement, par les soins de la revue « Polonia ».



ÉGLISE DE MONTMORENCY.

Nous invitons chaleureusement tous les amis de la Pologne et tous nos compatriotes à cette solennité.

Le pèlerinage aura lieu le dimanche 21 mai. On se réunira à 9 h. 15 très précises du matin à la gare du Nord, à gauche, dans le hall des grandes lignes. Chacun recevra une fiche donnant droit à un billet d'aller et retour à Montmorency, à prix réduit.

A l'aller, tout le monde descendra à la station d'Enghien d'où on se rendra en tramway directement à l'église Saint-Martin où sera célébrée la messe commémorative pour les Polonais, morts en exil, ainsi que pour les Volontaires polonais, morts au Champ d'Honneur de France, dans la guerre actuelle.

La messe sera accompagnée d'un sermon français prononcé par M. l'Abbé Périé, curé doyen de Montmorency, sur la Pologne et des chants nationaux polonais seront exécutés par des artistes: M^{me} Amadéi-Cwiklinska et M. Kardec de l'Opéra.

Après la cérémonie religieuse, on prendra une photographie des excursionnistes et on se rendra au cimetière pour orner de fleurs les tombeaux des célèbres patriotes polonais.

Après ces solennités les familles polonaises et françaises se réuniront à volonté dans les établissements du pays.

L'Association d'excursion historique et artistique française « Nos Promenades » se joindra aux nombreuses Sociétés polonaises.



TOMBEAU DE MICKIEWICZ.

APPEL DE " NOS PROMENADES "

L'Association familiale d'excursions historiques, artistiques et sociales « Nos Promenades », a bien voulu se joindre au pèlerinage annuel des Polonais à Montmorency, en lançant l'appel suivant :

« Les Polonais distingués qui dirigent à Paris les œuvres de propagande patriotique et d'éducation nationale en faveur de leur Patrie nous ont invités à nous joindre à eux, le 21 mai, pour la cérémonie traditionnelle de leur pèlerinage à Montmorency, aux Monuments de leurs morts illustres.

Nous avons accepté avec empressement de donner ce témoignage d'intérêt à l'un des peuples opprimés par la guerre actuelle, et nous avons pensé à vous procurer, en même temps, une journée de promenade et d'instruction historique et artistique.

En voici le programme

Le 21 mai 1916 : 67^e promenade.

Rendez-vous à la Gare du Nord, cour des Grandes Lignes, à 9 heures 25 très exactement.

Chaque membre de *Nos Promenades* recevra un billet personnel de chemin de fer, aller et retour, qui le rendra libre de choisir, dans la soirée, l'un des nombreux trains sur Paris.

A l'arrivée à Montmorency, nous nous joindrons aux Pèlerins polonais, et avec eux, nous nous rendrons à l'église Saint-Martin où sera célébrée la messe commémorative accompagnée d'un sermon sur la Pologne.

On compte sur la présence de prélats exilés et sur le concours de chanteurs nationaux.

Nous suivrons ensuite le cortège au cimetière où des fleurs seront déposées sur les nombreuses tombes des patriotes.

Après la cérémonie, les Familles de *Nos Promenades* se réuniront en un déjeuner champêtre sous de beaux ombrages. Déjeuner analogue à ceux d'antan dont la renommée est établie. Prière d'apporter un couvert de table (verre, couteau, fourchette, petite cuillère). Il serait également bien de se munir d'un petit siège pliant. — En cas de pluie, nous aurons un abri.

Après le déjeuner, vers 3 heures, Conférence-promenade aux nombreux monuments et souvenirs de la pittoresque vieille ville de Montmorency :

La belle église Saint-Martin, le musée Jean-Jacques Rousseau et les différents logis de l'écrivain, les admirables points de vue sur la vallée et la forêt, nous retiendront particulièrement.

Retour à Paris, au gré de chacun, grâce aux billets individuels.

Cotisation afférente à cette journée (tous frais compris) : Trois francs cinquante. »

Cette excursion sera guidée par M. Léopold Olivier, professeur, l'éminent président du Conseil de l'Association.

La cause de la Pologne, nous la proclamons sainte entre toutes les causes ; elle fait tressaillir tous ceux qui portent un cœur d'homme, qui n'ont pas fait pacte avec l'agiotage et l'égoïsme, qui ne sont pas disposés à brûler aujourd'hui ce qu'ils adoraient hier, et qui sont exempts des pusillanimités de la peur.

(Un prêtre de Dijon au *Courrier de la Côte-d'Or* dans sa lettre de 1846.)

Il serait heureux aujourd'hui pour la Pologne que l'on connût mieux sa belle histoire.

(MARQUIS DE NOAILLES : *La Pologne et ses frontières.*)

REVUE DE LA PRESSE

Le Gaulois du 12 mai d'après *La Gazette de Lausanne*.

« Nous tenons de source sûre et nous pouvons affirmer sans risquer aucun démenti que les négociations pendantes entre Vienne et Berlin tendent à un compromis entre le point de vue du parti militaire allemand et les vœux modestes de l'Autriche-Hongrie. Les idées directrices du compromis en voie d'élaboration sont les suivantes :

« 1° Outre la Courlande, l'Allemagne garderait la partie occidentale de la Lithuanie avec la population lithuanienne et en partie polonaise. La Russie garderait le reste de la Lithuanie.

« 2° Dans le royaume de Pologne, l'Allemagne garderait les territoires situés à sa frontière orientale (avec une population de trois millions d'habitants). Le reste du royaume avec Varsovie (neuf millions d'habitants) serait attribué à l'Autriche.

« 3° L'Autriche propose le partage de la Galicie. La partie occidentale de cette province constituerait, avec la partie autrichienne du royaume, une province autrichienne largement autonome. Quant à la Galicie orientale avec son territoire tant ruthène que polono-ruthène et une partie importante du gouvernement de Chelm, elle serait



MONUMENT DE KNIAZIEWICZ ET NIEMCEWICZ
DANS L'ÉGLISE DE MONTMORENCY.

placée sous l'administration militaire. Tel est du moins le vœu de l'état-major général austro-hongrois. Doux régime ! Doux pays ! »

M. Polybe dans le *Figaro* du 13 mai, sur le Mensonge allemand en Pologne :

« Il faut avoir vécu dans des pays asservis pour savoir combien est chère l'accoutumance de la langue maternelle. C'est le dernier souvenir vivant d'un passé de gloires et de libertés. Nul trésor plus sacré. Y renoncer, même sous les coups de la force, c'est comme un sacrilège ; c'est l'humiliation suprême.

« Que font les Allemands en Pologne ? Pendant que dans la voisine Posnanie, le gros lot de la Prusse dans le premier partage, le maître d'école prussien continue à fonetter jusqu'au sang les enfants qui se refusent à dire leur prière en allemand, les légats du Kaiser dans la Pologne russe y rétablissent dans toutes les administrations l'usage de la langue polonaise. On enseigne maintenant en polonais dans les écoles et dans les lycées, et à l'Université. La justice se rend en polonais. On appose au coin des rues de nouvelles plaques portant les noms en polonais. Le philosophe ou l'historien se méfierait. On nous aime toujours contre quelqu'un. L'heure n'est pas venue encore d'imposer la langue allemande. En attendant, c'est contre la langue russe qu'on restaure la polonaise. Mais tous se rendent-ils compte de la manœuvre ?

« Il en existe une preuve bien frappante. Les communautés juives ont demandé que l'enseignement se donnât en polonais dans leurs écoles confessionnelles. Ainsi se consolidera la bonne entente entre la population juive, très nombreuse, et la population chrétienne. Refus formel des autorités allemandes : c'est le seul jargon juif qui doit être « la langue d'enseignement. »

LA POLOGNE

dans la poésie et dans
la chanson françaises

CH. LE PAGE

Les Polonais exilés (1).

AIR : *T'en souviens-tu ?*

Héros chassés de la Scandinavie (*sic* !)
Vous avez dit, dans votre adversité :
Paris doit être une autre Varsovie,
Foyer sacré de l'hospitalité ;
Illusion ! chimérique espérance !
Nous repoussons l'étreinte de vos bras...
Pour la Pologne, il est des czars en France,
Oubliez-vous que nous sommes ingrats ?

Peuple rayé des peuples de la terre,
De vos tyrans subissez le courroux ;
Souvent le crime est un mal salubre,
La France encore aura besoin de vous !
D'un vieux vaisseau frappé par trop d'orages,
Quelque pilote a relevé les mâts ;
Mais en est-il à ses derniers naufrages ?
Reviendrez-vous secourir des ingrats ?

Alger, dit-on, Alger pour tant de gloire...
Honte et malheur au vieux coq des Gaulois !
Oh ! qu'à jamais on lise dans l'histoire,
Et vos efforts et sa crainte des rois !
Le voyez-vous au nom de l'autocrate,
Porter l'ergot sur nos plus saints contrats ?
D'une promesse il déchire la date !
Reviendrez-vous secourir des ingrats ?

Vous l'entendez, c'est vous que l'on exile !
N'invoquez pas ce héros parvenu,
Qui vous donnait son Louvre pour asile ;
De Sainte-Hélène il n'est point revenu !
Le temps est loin où les mêmes alarmes
Nous conduisaient dans les mêmes combats ;
Ah ! si jamais un roi nous crie : aux armes !
Reviendrez-vous secourir des ingrats ?

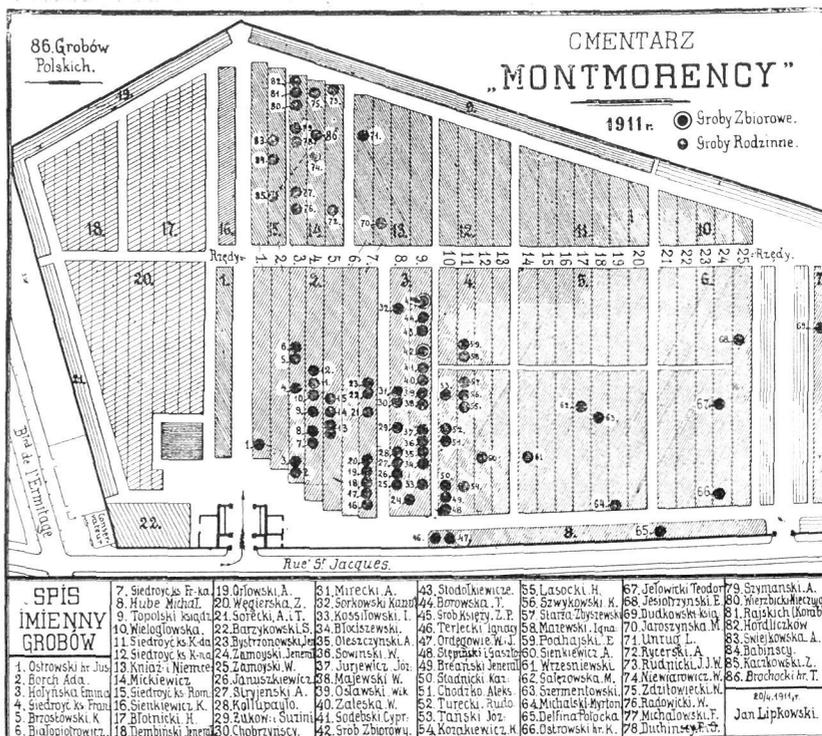
De nos progrès, l'Europe qui s'irrite,
D'une croisade ose pester encor ;
A ses genoux la royauté proscrite,
Pleure d'espoir et lui promet notre or.
Nous déjournons les vœux liberticides
Que contre nous forment les potentats ;
Mais ces travaux veulent des bras d'Alcides !
Reviendrez-vous secourir des ingrats ?

Partez, soldats, point de plainte servile.
Mais en quittant les portes de Paris,
D'un seul regard honorant cette ville,
Vers le passé reportez vos esprits.
Vous maudirez les pouvoirs arbitraires
Sur le gazon que fouleront vos pas,
Il est encor teint du sang de vos frères ;
Reviendrez-vous secourir des ingrats ?

(1) *Chansons politiques et autres* de Ch. Le Page, édition unique, revue, corrigée et augmentée par l'auteur, Paris, Constant Chantpie, éditeur, 33, rue du Petit-Carreau, 1836, un vol. in-8°. Dans le même recueil, trois autres pièces dans lesquelles il est question de la Pologne : *Le Serment du Niemen*, *Le Chansonnier vendu*, *Durosier à sa future, bêtises semées de vérités*, mars 1884. Voici un passage de la dernière :

« ... v'la que le nouveau roi
S'trouve tout en désarroi ;
Car pour nos frères d'la Pologne
Y v'nait d'faire un serment d'ivrogne,
Et s'il n'avait pas bu,
En s'déclarant fourbu,
C'était s'dir mal imbu
De son ba bé bi bo bu

C'est clair ça : moi qu'ai pas fait d'études pour attraper des si belles épaulettes, j'aurais jamais été assez bon pour souffler une chose à la r'bours d'un autre. Et puis quand la r'vue suivante a arrivé, dont que j'faisais partie, d'autant mieux qu'je v'nais d'dix lieues à la ronde avec mon régiment pour y assister. Dieu ! quelle joie étouffante qu'était peinte après toutes les figures qui savaient la nouvelle que les Polonais semblaient être vainqueurs ! Vive la ligne ! qu'on criait ; Vive la garde nationale ! qu'on répondait. Et c'était pas vrai ! Sublime gouvernement, va ! »



BULLETIN

— La population ouvrière meurt de faim.

Le Conseil d'administration de la ville de Varsovie fait auprès des autorités allemandes les plus pressantes démarches pour obtenir la remise en activité des fabriques et mines de la ville qui chôment depuis le mois d'août 1915, par suite de la séquestration des matières premières et la réquisition des machines. La situation de la population ouvrière est en effet épouvantable et, si elle se prolonge encore, elle prendra les proportions d'une immense catastrophe nationale. On avait fait espérer que ces malheureux pourraient bientôt reprendre leur travail ; mais ces espérances ont été déçues, 40 0/0 à peine du chiffre normal des ouvriers industriels ont trouvé une occupation plus ou moins rémunératrice. Pour les autres, des centaines de milliers, les maigres subsides que leur accorde la ville sont leur unique ressource. On a tenté de les enrôler dans les établissements de l'Allemagne, mais cette émigration, tout en portant au pays un énorme préjudice au point de vue national, est loin d'apporter une solution satisfaisante à la question. L'ouvrier polonais, plus que tout autre, est attaché à sa ville natale, et ne se décide pas volontiers à passer à l'étranger où ne peuvent se déployer ni son esprit d'entreprise, ni son habileté professionnelle que paralyse surtout l'ignorance de la langue allemande.

D'autre part, les ouvriers qui, actuellement, émigrent en Allemagne, s'y trouvent dans les plus pénibles conditions. Ils y sont soumis à la surveillance rigoureuse des autorités, et liés non seulement par les clauses de l'engagement qu'ils ont signé, mais encore par les règlements de police. Il n'y a pour eux d'autre alternative que de travailler dans la fabrique qui leur a été assignée, ou d'être internés dans un camp de concentration. Ils sont donc sous la dépendance absolue de leurs patrons, circonstance qui permet à certains de ceux-ci, dénués de scrupules, de les exploiter impitoyablement. En outre, tout ouvrier étranger en Allemagne se heurte en ce moment à l'hostilité non déguisée du milieu où il est forcé de vivre, et cette hostilité va si loin qu'il en résulte une situation insupportable.

C'est pourquoi l'ouvrier polonais préfère le plus souvent rester en proie à la faim et à la misère dans son propre pays que de partir pour l'étranger.

Pour leur venir en aide, il n'y a qu'un moyen efficace : leur donner du travail, ouvrir les fabriques et les ateliers, et afin que ce dernier postulat soit réalisable pratiquement, il faut : 1° Remettre en vigueur les anciens tarifs douaniers, car les tarifs actuels n'ayant qu'un caractère purement fiscal, sont impuissants à défendre l'industrie locale contre la concurrence du dehors ; 2° Lever le séquestre qui pèse sur l'outillage industriel, sur les matières premières ainsi que sur les produits auxiliaires indispensables ; 3° Faire des commandes officielles à l'industrie du pays, telles que vêtements, chaussures, fournitures pour les chemins de fer, travaux de reconstruction ; 4° Faciliter les communications personnelles entre Varsovie et la province, entre les zones d'occupation allemande et autrichienne, entre le Royaume et la Lithuanie, en même temps améliorer le service postal et celui du transport des marchandises.

— Sur la situation politique en Galicie.

Depuis plusieurs mois en Galicie s'était élevé un conflit entre le Cercle parlementaire de Vienne et le Comité national suprême de Cracovie. Le Comité en question visait à prendre en main la direction de la politique du pays, et en même temps, à étendre au Royaume de Pologne l'agitation en faveur de l'Autriche. A cette action étaient contraires, non seulement l'opinion nationale dans le Royaume et dans la Pologne prussienne, mais encore une forte opposition en Galicie. Sous la pression de cette dernière, le Comité suprême s'était décidé à une réorganisation, et avait consenti à ce que le centre de gravité de la politique polonaise en Galicie fût reporté au Cercle parlementaire à Vienne. Dans ces conditions, les conservateurs qui s'étaient retirés du Comité au mois de novembre 1914, y rentrent de nouveau. La démocratie nationale et le parti populaire restent à l'écart ainsi qu'un nombre de personnalités éminentes parmi les conservateurs qui veulent garder leur liberté d'action à l'égard du Comité.

La réorganisation de celui-ci vient d'être effectuée à Cracovie par une assemblée où ont pris part les membres polonais de la Chambre des seigneurs, de celle des députés et de la Diète galicienne à l'exception de ceux qui avaient déclaré ne pas vouloir accéder au Comité. La composition du Comité a été modifiée et M. Bilinski, président du Cercle parlementaire viennois, en a été nommé président. En prenant possession du fauteuil, M. Bilinski a prononcé une allocution dans laquelle il a fait ressortir l'importance des événements actuels pour la nation polonaise. Il n'a pas été permis aux Polonais de combattre pour leur patrie à titre de belligérants et les empires du centre ne combattent et ne triomphent ni pour la Pologne, ni pour les Polonais. Ceux-ci croient pourtant en la justice historique. Les puissances reconstitueront la Pologne, mais elles la reconstitueront pour elles-mêmes avant tout ; cependant la mission de la Pologne ne sera accomplie que lorsque la nation polonaise sera satisfaite et heureuse. M. Bilinski a terminé son discours en proposant l'envoi d'un télégramme d'hommage à l'empereur François-Joseph, sous le sceptre duquel le peuple polonais jouit du bienfait de la vie nationale.

Il n'a du reste été rédigé aucune énonciation politique destinée à la nation, le moment n'en semblait pas opportun.

— La mortalité.

D'après les statistiques officielles, au mois d'août 1915, la mortalité se chiffrait par 15,88 pour mille habitants annuellement ; depuis le mois d'octobre, ce chiffre s'accroît dans des proportions inouïes : il est actuellement de 34 pour mille habitants.

Le Conseil d'Administration de la ville de Varsovie fait des efforts surhumains pour venir en aide à la malheureuse population ; au moment où les armées allemandes ont occupé Varsovie, il distribuait pour 48.141 roubles de vivres par mois ; en mars 1916 il en a distribué pour 516.800 roubles ; et l'on voit que ce n'est qu'un palliatif insuffisant pour combattre la famine grandissante.

— Honneur à un ami de la Pologne.

Dans la nuit du 29 au 30 avril 1916 est tombé au Champ d'Honneur d'Italie, Elia Ernesto Begey, sous-lieutenant d'un régiment alpin, volontaire qui, dès le début de la déclaration de la guerre par l'Italie, a combattu dans les rangs de sa pa-

trie. Fils d'un éminent avocat, M. Attilio Begey, un des amis les plus dévoués de la Pologne, lui-même dévoué à notre cause, il était de ceux qui considéraient la guerre actuelle comme une guerre entre la force et la justice, entre les ténébres de la persécution et le soleil de la libération des peuples opprimés.

Nous prions M. Attilio Begey de croire à la vive part que nous prenons à sa douleur.

— La fête tchèque.

Une très brillante solennité a eu lieu dimanche dernier dans la salle Hoche au profit des volontaires tchèques de l'armée française. L'exquise conférence de M. Georges Bienaimé fut suivie par un programme tellement riche et si bien rempli par l'élite des artistes alliés qu'on ne peut que lui reprocher son abondance.

La Pologne a pris sa part fraternelle par la présence de M^{me} Amadei-Cwiklinska, qui a exécuté une série de chants populaires polonais, et d'une délégation de représentants de la Colonie polonaise de Paris.

— Dix-septième première.

La pièce de notre Directeur: « M^{me} Walewska », tirée de son roman historique de l'époque napoléonienne, déjà apprécié en six langues, célèbre en ce moment sa dix-septième première dans son dix-septième théâtre.

Après Varsovie, Cracovie, Posen, Vilno, Péterograd, Prague, Sidney, etc., etc., c'est la ville de Kieff qui salue aujourd'hui de la façon la plus chaleureuse notre Directeur et son œuvre.

— Pour les Volontaires Polonais.

Nous nous empressons d'annoncer une bonne nouvelle à tous nos lecteurs qui s'intéressent au sort de nos blessés. La section des Œuvres Militaires du cabinet de M. le Ministre de la Guerre vient d'accorder, à titre de subvention, au Comité de Secours aux Blessés Polonais la somme de deux mille francs.

Cette subvention arrive à l'heure de l'épuisement collectif de la caisse dudit Comité. Sa portée matérielle est donc des plus efficaces, sa portée morale est immense. Tous nos compatriotes apprendront avec grande joie la généreuse attention d'une Institution gouvernementale.

RÉPONSES DE LA RÉDACTION

Un étranger ami de la Pologne. — Certes, il y a une différence énorme. Il y a des conflits diplomatiques qui conduisent à la guerre, mais il y a aussi des nations qui se heurtent. La signature de la paix met fin à une guerre déclarée par les raisons d'Etat. Les nations n'y sont pour rien. Mais lorsqu'une guerre provient d'une inimitié entre deux peuples la signature de la paix ne fait que changer les armes. L'histoire du XIX^e siècle suffit pour vous prouver que le kaléidoscope des alliances et des pactes n'abandonne jamais le champ où s'est déroulée la bataille nationale. Le Congrès peut réconcilier les Etats, pour réconcilier deux nations il faut des siècles. La haine de la Pologne pour l'Allemagne date du XI^e siècle. Dans cette haine justifiée par les crimes tontons, la Pologne a un seul et unique allié naturel, — la France. Les calculs politiques y jouent un rôle secondaire. On peut facilement prouver, en envisageant le but le plus proche, que ces calculs se trouvent plutôt de l'autre côté de la barricade. Propagande — il n'en existait pas. Les partis les plus intéressés ne se sont jamais préoccupés de l'importance de la force polonaise. Qui vivra verra!

M. Roman H. — Vous avez parfaitement raison. Si les Slaves avaient été capables d'aller bras dessus bras dessous et de défendre collectivement leur cause!... Il n'en est malheureusement pas ainsi. Chacun aime à soigner son pays et s'intéresse peu à son frère. Nous avons essayé maintes fois de brûler cette consigne indésirable, mais nous avons cessé de faire cet effort inutile. Les Serbes ne se sont jamais aventurés jusqu'au problème polonais. Les Yougo-Slaves envisagent l'avenir de leur Etat libre et indépendant et la destruction complète de l'Autriche. Les Ruthènes considèrent l'Autriche comme la base de leur développement national. Les uns n'osent froisser cette puissance, les autres s'inclinent devant la politique d'un autre Etat. Ils sont tous frères sans aucun respect pour les liens familiaux. La solidarité slave n'est pas encore réveillée.

ZIEMIE POLSKIE

Ostatnie wiadomości przynoszą szczególne ostrzejszych starć na froncie, na Ziemiach polskich, starć zapowiadających poważniejszą akcję zaczepną ze strony austro-niemieckich wojsk.

— Z Warszawy.

Komisja, opracowująca z ramienia Warszawskiego Komitetu Obywatelskiego ustawę wyborczą do Rady miejskiej w Warszawie, uchwaliła, że prawo wyborcze do Rady miejskiej powinni otrzymać wszyscy mieszkańcy miasta, w wieku ponad 25 lat, zamieszkał w Warszawie nie mniej 2 lat, piśmienni, o ile wylegitymują się, że posiadają na imię własne mieszkanie, lub przedstawiają świadectwo z ukończenia szkoły średniej.

Władze niemieckie w okupowanej Polsce zabroniły odbijania na litografii w języku polskim listów i cyrkularzy.

— W Warszawie odbyło się publiczne zebranie, poświęcone sprawom ekonomicznym i społecznym, na którym rozważano kwestję odrodzenia ekonomicznego Polski. W czasie dyskusji, gdy rozprawiano o niezależności ekonomicznej Polski w związku z taryfami celnymi, obecny na zebraniu radca gen.-gubernatora warszawskiego, Greinagel, rozwiązał zebranie.

— Kurjer « Warszawski » donosi ze źródła miarodajnego, że kwestja zaopatrzenia okupowanej Polski w żywność została załatwiona pomyślnie. Z Warszawy wkrótce wyjadą do Sziokholmu delegaci Rady miejskiej dla opracowania ostatecznych warunków przewozu żywności do Polski.

— Zarząd niemiecki poczty i telegrafów zwrócił się do władz miejskich o przygotowanie nowego gmachu pocztowego na placu Wareckim do przeniesienia tam, zbyt szczerpłego już biura poczty niemieckiej, z ul. Mazowieckiej, biur telegrafu z pałacu Bruehlowskiego i ekspedycji pocztowej z ul. Długiej.

Sprzedż marek polskich poczty miejskiej z polecenia władz okupacyjnych wstrzymano, a natomiast poczta niemiecka wprowadza własne marki, t. zw. « portomarkę » na wzór niemieckich.

— Głód w Warszawie.

Z Warszawy korespondent pisma « The Chicago Daily News », Antoni Czarnecki, nadesłał następującą depeszę:

Ludność Warszawy znajduje się w obliczu śmierci głodowej. Tylko wojsko niemieckie stanowiące załogę tego wielkiego miasta, ma dosyć żywności. Podczas mego pobytu w Warszawie ogłoszono ceny na mięso z zabitych psów i koni. Przed kuchniami prowadzonymi przez towarzystwa dobroczynne, stoją, czekając na posiłek, długie szeregi ludzi w tem kupcy, zawodowcy, biurowcy i studenci.

Najbardziej cierpią dzieci i każdego dnia wielka ich ilość umiera z braku odpowiedniego pożywienia. Pogrzeby są tak liczne, że, z braku koni do pociągu, trumny niosą ludzie na ramionach. To, co się tu dzieje, przechodzi straszną rzeczywistością wszystko, co dotychczas napisano lub wyimaginowano. Na ustach Warszawy śmiech zamarł dzisiaj zupełnie.

Amerykański konsul w Warszawie, Hernando de Soto, odniósł się do Daily News, aby te podały myśl panu J. F. Smulskiemu, bankierowi chicagoskiemu, w sprawie pieniędzy, jakie pozostały w rękach konsulatu warszawskiego, a jakie należą do tutejszego polsko-amerykańskiego szpitala, szpital ten przestał istnieć.

W rękach konsula p. De Soto znajduje się 2.000 rubli (\$ 1.000), które to pieniądze mogłyby być użyte na ratunek dzieci polskich w Warszawie. Otóż konsul proponuje, aby p. Smulski, przez amerykański departament stanu, upoważnił konsulatu warszawski do przekazania tych pieniędzy arcybiskupowi warszawskiemu na za kupno odpowiednich artykułów żywności dla ginących z głodu dzieci warszawskich.

— Obchody rocznicy Konstytucji Trzeciego Maja w Królestwie.

Za przykładem Warszawy, całe Królestwo Polskie święciło, w tym roku, uroczystość Konstytucji Trzeciego Maja.

W Lublinie, obchód przybrał imponujące rozmiary. Miasto było udekorowane flagami polskimi, umajone, ulice świątecznie przybrane, sklepy zamknięte wszystkie. Pochód narodowy zawarł wszystkie stany i wszystkie wyznania, duchowieństwo katolickie, i szczerbę i młodzież,

stowarzyszenia, gminę żydowską Lublina, liczne deputacje włościańskie okolicznych. Przy dźwiękach pieśni narodowych, pochód podążył na miejsce, kędy stał kamień węgielny zaprojektowanego pomnika na cześć Konstytucji. Tam wygłoszono szereg podniosłych przemówień. Teatr miejscowy i liczne kinematografy zorganizowały okolicznościowe przedstawienia.

W Radomiu, Kielcach i Dąbrowie również odbyły się obchody uroczyste.

Obchody Konstytucji Trzeciego Maja dotarły nawet na kresy Polskie. W Mińsku święcono dzień pamiętny szeregiem podniosłych nabożeństw.

— « Wilna » a nie « Wilno ».

Według rozporządzenia głównego dowództwa armji niemieckiej, w stosunkach urzędowych i w druku należy nazywać miasto Wilno — Wilna.

— Nowy namiestnik Galicji.

Z Galicji donoszą przez Budapeszt do gazety « Wiedziennie Wremia », że namiestnikiem Galicji, po von Collardzie, ma być mianowany baron Willer, były gen.-gubernator okupowanej przez Austrię części Polski. Kursuje też pogłoska o projektowanej nominacji na miejsce von Collarda hr. Adama Tarnowskiego, b. ambasadora Austrii w Sofji, co jest jednak mało prawdopodobne. « Riecz » dowiaduje się nawet, że nominacja bar. Willera jest już faktem dokonany.

— Walka z zabobonami.

Rabin Piotrkowski z eszybołem wystosował odezwę do ludności żydowskiej, wzywając ją by zaniechała zabobonnych zwyczajów zawierania ślubów na ementarzu żydowskim, co ma rzekomo zapobiegać szerezeniu się chorób epidemicznych. Rabin donosi, że nigdy w takim obrzędzie nie brał udziału potępiając ostremi słowami zabobon. W końcu wzywa ludność żydowską, by przestrzegala przepisów sanitarnych a uniknie chorób epidemicznych.

NA WYDAWNICTWO ANKIETY

Składki na wydanie « Ankiety » nie ustają, nasze dobre przecucie nie zawiodło nas, myśl rzucona znajduje oddźwięk we wszystkich sferach, na wszystkich krańcach.

Wolontariusze nasi turbuja się o nią serdecznie Oto p. Apolinary Radliński, aż z Salonik, przesyła nam 5 fr., rozżalony, iż owe 100.000 franków nas zawiodło, iż Jego samego zawiodła wiara w wielką poczciwość ludzką, budzącą i śród innych otuchę. Z innego frontu znów, p. Michał Augustyniak śle nam symbolicznego franka... Dziękujemy z głębi serca Zaczynym Żołnierzkom za pamięć o nas, ale i prosimy ich, aby nam składek na Ankiety nie ślali. Zwracając się o pomoc, mieliśmy i mamy na myśli tych Członków Kolonji Polskiej, którym wydatek kilku, kilkunastu czy kilkuset nawet franków na cel publiczny nie czyni uszczerbku. Ofiary przecież tak ciężkiej, trudnej, jak dary Żołnierz, cierpiących dotkliwie z powodu braku pomocy, zamierzony cel nie wymaga....

Zresztą oto dokument żywy, iż niezadługo potrzebna sumka będzie zebrana:

Drugą listę naszą rozpoczyna p. Andrzej Rudnicki, który, ze zwykłą Mu gotowością podania ręki celowi społecznemu, nadesłał nam 100 fr. Dobrze znany naszym Czytelnikom z ofiarności, p. Aleksander Waldberg, nadesłał nam 50 fr. Inżynier p. Stefan Drzewiecki nadesłał nam 100 fr. P. Władysław Karolewski przeznaczył na ankietę 50 fr. Po dziesięć franków złożyli nam pp.: Dr. Feliks Wagner, Konstanty Kubicki, Michał Trukowa, państwo Beckowie, A. Springer i A. Dramiński.

Czyli, po dzień 13 maja, otrzymaliśmy na wydawnictwo Ankiety składki następujące:

pp.: Edward Zagwożdżan, 1 fr.; — Kazimierz Noskowski, 10 fr.; — Jakób Bienenfeld, 10 fr.; — D. Klarsfeld, 20 fr.; — W. Hilliers z Londynu, 100 fr.; — Profesor Dr. Zygmunt Laskow-

ski z Genewy, 50 fr.; — Andrzej Rudnicki, 100 fr.; — Aleksander Waldberg, 50 fr.; — Michał Trukowa, 10 fr.; Dr. Feliks Wagner, 10 fr.; — Apolinary Radliński z pod Saonik, 5 fr.; — Stefan Drzewiecki, 100 fr.; — Władysław Karolewski, 50 fr.; — Konstanty Kubicki, 10 fr., państwo Beckowie, 10 fr.; — A. Springer, 10 fr.; — A. Dramiński, 10 fr.; — M. Augustyniak z frontu 1 fr. Razem złożono, po dzień 13 maja 1.007 fr.

Czyli, że jeszcze brak nam dokładnie 993 franki.

Śpieszcie, Zaci Ciytelnicy, aby intencji Waszych nie uprzedzili inni, aby imienia Waszego nie zabrakło na liście tych, których nazwiska przejdą do potomności na dokumencie wielkiego znaczenia.

Śpieszcie, aby w akcie solidarności społecznej, w szeregu obywatelskim nie zabrakło dla Was miejsca...

Pamiętajcie o tem, że, gdybyśmy chcieli .. to stać nas na tyle wpływu, iż skłonić byśmy mogli jednego tylko Obywatela kraju do wyłożenia całkowitej summy. Nie uczyniliśmy tego, ileż wydało się nam nieodzownem, aby Ankieta miała charakter zbiorowej ofiarności. Śpieszcie się!

PIELGRZYMKĄ DO MONTMORENCY

Pielgrzymka do Montmorency odbędzie się w niedzielę, dnia 21 maja, pod przewodem « Polonii ».

Wyjazd nastąpi z dworca kolei północnej (Gare du Nord) do Enghien i stąd, tramwajami lub pieszo, dowoli, do kościoła w Montmorency.

Wyjazd koleją z Paryża o godzinie 9 minut 25 rano. Czyli że trzeba przybyć na dworzec najpóźniej o godzinie 9 minut 15.

Punkt zborny Polaków w hali dworca (po lewej stronie dworca) w oddziale tak zw. « grandes lignes ». Tam Wszystkim wydawane będą bilety na niską koleją przy zakupnie biletu do Montmorency i zpowrotem.

Jadąc do Montmorency należy wysiąść w Enghien

Nabożeństwo w kościele, w Montmorency, za Polaków zmarłych na obczyźnie i za Wolontarjuszów poległych w bitwie pod Arras (9 maja, rok 1915) odbędzie się punktualnie o godzinie 11 rano. Czas przed nabożeństwem należy poświęcić zwiedzeniu stałego kościoła, zdobnego w pomniki Kniaziewicza, Niemcewicza i członków rodziny Czartoryskich.

Mżę św. odprawi ksiądz Więckowski, kapelan Zakładu św. Kazimierza. Kazanie wygłosi ks. proboszcz kościoła, ks. Perie. Celebrować będzie ks. prałat Leon Postawka. Pienia religijne wykonają artystka śpiewaczka, p. Amadei-Cwiklińska i p. P. Kardec z Wielkiej Opery.

Po nabożeństwie, przed kościołem, nastąpi zbiorowa fotografia pielgrzymki.

Po fotografii, pochód na cmentarzyk, odległy o półtora kilometra drogi.

Na cmentarzyku, delegacja Towarzystwa Literacko-Artystycznego w Paryżu ozdobi kwiatami szereg grobowców.

W uroczystościach tych wezmą udział: delegacja Towarzystwa Literacko-Artystycznego, Zakład św. Kazimierza i stowarzyszenie francuskie « Nos Promenades », które, pod wodzą swego przewodnika profesora p. Olivier, przyłączy się już na dworcu, do polskiej Pielgrzymki oraz wiele innych korporacji polskich

Po uroczystości na cmentarzyku, komu pilno do Paryża, ten będzie mógł wrócić pociągiem pierwszym z brzegu i być już o pierwszej z minutami w domu. Kto, zwabiony urokiem pięknej tej miejscowości, będzie chciał pozostać, ten będzie mógł spożyć własne, przywiezione ze sobą śniadanie w miejscowości « Ermitage », płacąc drobną kwotę za nakrycie, wino i kawę, — albo też będzie mógł udać się do Hôtel de France (Montmorency tuż przy dworcu) gdzie już cała gromada Rodaków zamówiła sobie miejsce przy skromnym lecz dostatnym posiłku.

O godzinie 3 po południu, wycieczka francuska poprowadzi spacer dla zwiedzania zabytków i prześlicznych okolic oraz osobliwości takich jak Muzeum Jana Jakóba Rousseau.

RODACY

Dzień 21 maja, jako rocznica zgonu wielkiego patryjoty, adjutanta Kościuszki i pisarza polskiego, Juljana Ursyna Niemcewicza, od roku 1841, jest dniem święta żałobnego wszystkich, zmarłych na obczyźnie, Polaków i jest tradycyjnym dniem pielgrzymki Kolonji Polskiej do prastarego kościoła w Montmorency, do cmentarzyka, który tuli, po dziś dzień, prochy tyłu Znacomitych Synów Polski Nieśmiertelnej.

Dzień ten Kolonja zwykła obchodzić pod dostojnym przewodem Biblioteki Polskiej, lecz, gdy czasu wojny, ta zasłużona i szanowna Instytucja zniewolona jest zaniechać należnego Jej przewodnictwa, — my je podejmujemy zastępczo i wzywamy Was, wzywamy Wszystkich do wzięcia udziału w uroczystości podniosłej, bo krzepiącej, bo przenoszącej myśl ku duchom czystym, jasnym, męczeńskim.

Ale, oczywiście, cała popołudniowa część dnia jest już poza ramami organizowanej przez nas Pielgrzymki i pozostawia się woli i chęci Rodaków.

Na zakończenie, podkreślamy najusilniej, dla informacji tych, których by, w tych ciężkich czasach, mógł odstraszyć koszt, że już nawet ze śniadaniem całą wycieczkę można opędzić kilku frankami zaledwie.

Wszyscy obecni w Paryżu Wolontarjusze, którzy by chcieli wziąć udział w Pielgrzymce (Wolontarjusze na urlopie lub na rekonwalescencji) raczą zgłosić się do « Polonii », która zajmie się ułatwieniem im tej Pielgrzymki.

NEKROLOGJA

† W Krasnem, na Podolu, zmarł Artur Rusanowski.

† W Moskwie, zmarł koncertmistrz Opery Warszawskiej, profesor Konserwatorium Warszawskiego, ś. p. Franciszek Zidlicki.

† W Grodnie, zmarł ś. p. książę Stanisław Światopełk-Czetwertyński.

† W Kijowie, zmarł ś. p. August dr. Jeziernicki, reterent polskiego lwowskiego Komitetu ratunkowego, urzędnik Galicyjskiej, krajowej Dyrekcji skarbu.

KRONIKA PARYSKA

Numera dzisiejszy.

Numer dzisiejszy wyszedł z pod prasy o dwadzieścia cztery godziny wcześniej a to dlatego, aby Czytelnikom naszym podać szczegóły, dotyczące pielgrzymki do Montmorency i aby zachęcić ich do wzięcia w niej udziału.

Zapomoga Rządu Francuskiego dla Rannych Żołnierzy Polaków.

Wydział Instytucji Wojskowych Ministerjum Wojny zawiadomił nas, iż przyznał jednorazową subwencję Komitetowi Rannych Żołnierzy Polaków, w summie 2.000 franków

Pomyślna ta wiadomość dochodzi nas w momencie, gdy kasa Żołnierzy Polaków jest prawie całkowicie wyczerpana!

Co więcej, wyrażna wskazówka Ministerjum upoważnia Komitet do uwzględnienia pomocy Rodzinom poległych i rannych Żołnierzy.

Witamy serdecznie tę subwencję, mającą nie tylko znaczenie materialne bardzo doniosłe, lecz bodaj większe jeszcze moralne. Żołnierze nasi z radością powitają nowinę, iż ich Instytucja Opieki i Pomocy znalazła tak dzielne poparcie Władzy francuskiej.

Symboliczny też dzień imiona Niemcewicza, generała Kniaziewicza, żołnierzy kościuszkowskich, napoleońskich, rewolucji roku 1830 i powstania roku 1863 połączy z imieniem Młodzieży polskiej, która, w zeszlorocznej bohaterskiej bitwie, trysnęła krwią dziedzictwa męskich.

Przybывajcie Wszyscy, nie sromajcie się, nie uchylajcie, nie szukajcie partyjnej racji, bo jej nie ma, — nie baccie na wyznanie a baccie, czyli Polakami jesteście, — niech znikną stany i gromady, niech nie będzie w tym dniu ani artystów, ani arystokratów, ani rzemieślników, ani kapitalistów, ani doktorów, ani prostaczków, niech przyjdą Wszyscy, zarówno ubodzy, bo niewolni.

Przybывajcie Wszyscy, — bo Bóg jest jeden i jedna jest Polska.

POLONIA

Wiadomości Żołnierskie.

Dr. Włodzimierz Bugiel, po kilkomiesięcznym urlopie, powrócił na służbę wojskową i został mianowany aide-major de 2^e classe (podporucznikiem).

Dr. Leon Hufnagel, Wolontarjusz, Bajorczyk, został mianowany médecin aide-major de 2^e classe (podporucznikiem) i médecin-chef de service 75 pułku piech.

ś. † p.

STEFAN WALTER

Wolontarjusz polski, Bajorczyk, poległ na polu chwały w dniu 12 maja, roku 1916.

Poległ Stefan Walter, jeden z tych pogodnych duchów, szczerych Żołnierzy, którego bodaj znali wszyscy bliźcy doli i niedoli polskich Wolontarjuszów, — i jeden z tych zacnych Towarzyszów Broni, którzy umieją zdobywać sobie serca i skarbić przyjaźń dożgonną kolegów.

Stefan Walter był Łódzianinem, do Francji przybył na dwa lata przed wybuchem wojny i pracował tu jako mechanik. Do szeregu Wolontarjuszów zaciągnął się już w dniu 7 sierpnia 1914 roku i ruszył z pierwszym oddziałem, tak zwanych, Bajorczyków. Ranny w bitwie pod Arras, wyleczył się i powrócił znów na front. Z legii przeszedł do pułku artylerji i, jako artylerzysta, zginął powalony, poszarpany wypryskami pocisku armatniego, który pękł obok niego.

Żołnierz tęgi, pełen animuszu, pogody ducha, tryskający siłą młodości i zdrowiem, ś. p. Walter zdawał się być jednym z tych, któremu sądzonem jest przetrwać zawieruchę, z najkrwawszych bitew wyjść zwycięsko, stać się widomem świadectwem życia całego pokolenia.

Cześć pamięci dzielnego Waltera, cześć Mu i chwała!

Ezami żalu zegnamy jasną Jego postać!

Stanisław Naturski, Wolontariusz, sierżant, przybył na kilkodniowy urlop do Paryża.

Mostowski, legionista polski, sierżant, przybył na urlop kilkodniowy do Paryża.

Stodółkiewicz, porucznik oddziału cyklistów 6 dywizji kawalerji, został mianowany kapitanem na czas wojny w 46 bataljonie strzelców.

◊ Ubiegłej niedzieli.

W uroczystości włoskiej Towarzystwa Trydentu i Tryjestu, w uroczystości, która odbyła się z okazji wręczenia temu stowarzyszeniu sztandaru nadesłanego przez Garibaldińczyków, wzięła udział delegacja polska, złożona z pp: Gąsiorowskiego, Jana Styki, Derezińskiego, Szawklisa, Adama Styki i sierżanta, Wolontariusza polskiego, Naturskiego, ze sztandarem sokolim. Mówcy włoscy w gorących przemówieniach witali delegację polską, odpowiadali pp: Gąsiorowski i Jan Styka.

Taż sama delegacja udała się z uroczystości włoskiej na obchód czeski, w Sali Hoche, gdzie, po świetnej konferencji Georges' a Bienaimé, odbył się koncert o programie wręcz znakomitym. Pieśń polską reprezentowała p. Ćwiklińska Amadei zdobywając, dla szeregu z głębokim artystem wykonanych piosenek ludowych polskich, gorącą owację.

◊ Pamiętajcie.

Pamiętajcie o Żołnierzach-Polakach w armji francuskiej, nie marudźcie ze składkami, potrzeby Żołnierzy naszych nie ustają ani na chwilę. Ślijcie ofiary do Administracji « Polonii » pod adresem Komitetu Rannych.

◊ Walne Zebranie.

W niedzielę, dnia 21 maja, o godzinie 3 pp., w lokalu przy ul. bulw. Montparnasse, 464, odbędzie się Walne Zebranie Członków Towarzystwa Artystów Polskich.

◊ Rzadki dokument do spieniężenia.

Otrzymałmy od W.Pana J. B. w Paryżu do spieniężenia niezwykle rzadki dokument..

Nie mniej ani więcej, jak Pożyczkę Ogólną Narodową Polską 5 0/0 Rządu Narodowego w roku 1863, opiewającą na sumę 5.000 złotych polskich, z dziewięciu kuponami!

Dokument ten, zachowany doskonale, nosi podpisy Członków Komisji długu narodowego: W. Czartoryskiego, J. Ordegi i S. Gałęzowskiego.

Za rzadki ten papier p. B. zapłacił 350 franków. Dziś złożył nam go do zbycia, przeznaczając całkowity dochód ze sprzedaży na wydawnictwo Ankiety.

Polecamy gorąco uwadze wszystkich zbieraczy pamiątek ten dokument niezwykle, zapraszamy wszystkich ciekawych do obejrzenia go w « Polonii » i wołamy — kto da więcej!

Byłoby do życzenia, aby ten unikat zakupiony został bądź dla poważnych zbiorów prywatnych, bądź dla jednego z polskich Muzeów.

Kto da więcej?!

◊ Wystawa Lalek polskich.

Lalki polskie, wyrabiane przez pracownię artystyczną p. T. Łazarzkiej, święcą, w tej chwili, dwie naraz wystawy. Oglądać je można w Muzeum sztuki dekoracyjnej, w pałacu Luwru (pavillon de Marsan), 107, rue de Rivoli (od 15 maja po 15 czerwca). — i na Wystawie « Wojna i Humoryści », rue La Boétie, 64 bis.

Lalki wystawione są dziełem artystów pp: Antoniaka, Bażukiewicza, Brodzkiej, Ciechanowskiej, Fiszerówny, Frankowskiej, Jordana, Łazarzkiej, Majk, Makowskiego, Mitarskiej, Piechowskiej, Piotrowskiego, Siedleckiej, Stefki, Thymiana, Tiranowowej, Woronieckiej-Jurjewiczowej i Wróblewskiej.

◊ Wydawnictwa wygnańców polskich.

Czyniąc zadość dotkliwej potrzebie wygnańców polskich, pozabawionych najniezbędniejszych książek i książeczek, Księgarnia Polska w Charkowie wydała « Mały Katechizm » układu księdza Rudolfa Filipkiego. Katechizm zaleca się jasnością układu i czystością języka polskiego.

◊ Zebranie Komitetu Rannych Żołnierzy-Polaków.

W sobotę, dnia 13 maja, w lokalu « Polonii » odbyło się, pod przewodnictwem prezesa Komitetu, p. Jana Reszkego, posiedzenie Komitetu Rannych Żołnierzy-Polaków.

Przedłożone sprawozdanie, od początku istnienia Komitetu, wykazało, iż, po dzień 1 maja, wydano orzłem 1.034 zapomóg na sumę 10.772 fr. 80 cent.; z zebranych w tymże czasie gotówką 11.353 fr. 05 cent., dalej, że, w dniu

1 maja, było gotówki w kasie 580 fr. 25 cent., lecz że, wskutek zupełnego ustania ofiar w miesiącu maju gotówka ta stoczyła się do kilkudziesięciu franków! W czasie do 12 maja wpłynęło tylko 31 franków! Zebrani zastanawiali się nad sprawą pomnożenia ofiarności i zachęcenia ogółu polskiego do pamiętania o obowiązku tym zasadniczym. Do sprawdzenia ksiąg, rachunkowości i dowodów kasowych powołano Komisję, złożoną z pp: Władysława Cieszkowskiego i Aleksandra Schurra, którzy do swego grona, z poza Komitetu, zaprosili p. Jana Stykę i postanowili zebrać się i przeprowadzić rewizję kasy w piątek, dnia 19 maja.

Na posiedzeniu byli obecni pp. Jana Reszke, prezes, — księżna d'Uzes, Władysław Cieszkowski, Aleksander Schurr, Jan Styka, Dereziński, skrabnik, i Gąsiorowski, sekretarz.

◊ Przeniesienie zwłok.

Zwłoki s. p. Józefa Szczepana Jaxy-Chamca będą przeniesione w nadchodzącym tygodniu do grobu własnego na cmentarz w Montmorency. Do szeregu grobowców polskich tego historycznego cmentarza przybywa znów jeden z tych, którego złomy przyszłe pokolenia otaczać będą czią, wypominając Poetę i Żołnierza.

◊ Hojny dar.

Tadeusz Styka, po powrocie ze swej całorocznej wycieczki artystycznej, nadesłał nam franków ośmset, jako dar na cele społeczne polskie, przeznaczając:

Dla Ofiar wojny w Polsce 500 franków.

Dla Rannych Żołnierzy Polaków armji francuskiej 200 franków.

Na Bratnią Pomoc Artystów Polaków we Francji 100 franków.

Imieniem obdarowanych instytucji, składamy młodemu a tak znakomitemu artyście serdeczne « Bóg zapłać » za obywatelską ofiarności.

◊ Pożółkliśmy, Kochani Czytelnicy...

Pożółkliśmy skretesem, lecz ani ze złości, ani z zadróci, ani ze starości, bo pogoda ducha i zapał ani na chwilę nas nie opuszczają, lecz z musu, z braku papieru...

Nieskazitelna białość « Polonii » nabrała odcienia żółtawego... Naszego dotychczasowego papieru nie ma już w sprzedaży. Tymczasem gatunek jego jest zawsze tej samej dobroci. Ale, choćby nam przyszło « Polonię » drukować na bibułę angielskiej do papierosów, nie uczynimy zawodu i to jeszcze przetrwamy.

NOWE WYDAWNICTWA

GUSTAVE OLECHOWSKI. *Plaidoyer pour la Pologne et pour ses confins de l'Ouest. Copenhague.*

Pod takim tytułem ukazała się, w języku francuskim, w stolicy Danji, broszura polityczna młodego i uzdolnionego publicysty polskiego, p. Gustawa Olechowskiego. Ta nowa « Obrona », poświęcona niemal wyłącznie słusznej sprawie odzyskania ziem polskich zaboru pruskiego, ma niezawodnie dużo zalet, których wartość osłabia wszakże okoliczność, iż autor nie wiele wie o pracach, które się już, ukazały w języku francuskim i tem samem wpada mimowoli w okresy wielokrotnie już, i na przeróżny sposób, omówionych kwestji; dla tego samego powodu, miast skupić się bardziej i pogłębić przedmiot ulega pokusie rozpraszania się i czynienia przesłanek, odbierających mu spoiwość myśli. Jesteśmy przekonani, że, gdyby pełen zapału autor usunął ze swego programu to wszystko, co, na długo przed nim, było już w rozmaitych pismach, w językach francuskim i angielskim, wyłuszczone, gdyby był zamknął się w bardziej zwartych granicach, mógłby być istotnie przyczynić się do oświecenia pewnej części mrocznych, panujących na forum Europy dziedziny polskich zagadnień dotyczącej.

Za wielką usterkę mamy autorowi, iż używa i nadużywa zaimka « ja », — to « ja » nawet dygnitarzom polityki międzynarodowej, nawet wielkim augurom, stanowiącym o losie milionów, poczytywanem jest nieodwołalnie za nieprzystojność. Nie posadzamy o nią autora « Obrony », jeno żałujemy iż dał się skusić swemu bardzo lichemu tłumaczowi francuskiemu na wydrukowanie choćby tak dziwnego zdania: — *Si je me vois dans l'obligation de dire tout*

cela, de défendre la cause polonaise devant le tribunal de la conscience de l'Europe, du monde, ce n'est que parce que l'Europe nous ignore, ne s'intéresse pas à nous, et cela parce que nous n'avons pas d'Etat...

Zdanie to, nawet tak źle zbudowane, nie tylko nie przekona nikogo, aby p. Olechowski miał wogóle prawo do występowania przed trybunałem Europy w obronie Polski, lecz, co więcej, gotowe właśnie przekonać, nawet ogół polski, że posiada on oddawna lepszych, tejszych i istotnie uprawnionych do działania mężów.

KOMITET POLSKI W SZTOKHOLMIE

W odczuciu rzeczywistej potrzeby, zrodzonej na tle doby obecnej, w szczerem pragnieniu służeńia sprawie ogólnej — grono Polaków przebywających w Szwecji, powołało do życia samodzielną organizację polską w Skandynawji.

Instytucją tą jest niżej podpisany Komitet Polski w Sztokholmie, który, po dłuższych przygotowaniach, w tych dniach został zorganizowany i rozpoczął swe czynności.

Wedle statutu swego, Komitet Polski, stroniąc od wszelkiej polityki, wytknął sobie cele następujące.

Pośredniczenie w korespondencji Polaków wszystkich krajów z Polakami znajdującymi się w częściach Polski, zajętych przez wojska państw wujających.

Udzielenie, w miarę potrzeb i własnych zasobów, pomocy materialnej Polakom, przebywającym podczas wojny w Szwecji lub przez kraj ten przejeżdżającym — bez względu na ich przynależność państwową.

Podjęcie czynności bezpośrednich lub też pośrednich w akcji dostarczania artykułów spożywczych na rzecz ludności polskiej w kraju.

Obok tych zadań najbliższych Komitet Polski pragnie roztoczyć opiekę nad polską ludnością robotniczą, przebywającą w Skandynawji, uważając działalność w tym kierunku za nader ważną i doniosłą.

Wreszcie Komitet Polski ofiaruje swe usługi istniejącym w wielu krajach organizacjom dobroczynnym, które zajmują się zbieraniem składek lub innych darów dla ofiar wojny w Polsce.

Wszelką korespondencję prosimy przysyłać do biura Komitetu pod następującym adresem: **Komitet Polski, Stockholm, Wallingatan 28.**

Adres dla telegramów: **Komitet Polski, Stockholm.**

ODPOWIEDZI REDAKCJI

Rodakowi Górnikowi. Współczujemy serdecznie kłopotom i zmartwieniom z powodu słabych zarobków na kopalni, lecz trzeba pamiętać, że to czas wojny, oplakany dla wszystkich. Ci w-zyscy, którzy mają jaki taki chleba kawałek, którzy mogą go pożywać w kole rodzinnem, winni poczytywać się za wybrańców losu. Dość wokół się obejrzyć, dość wspomnieć na Ojczyznę, aby się nasycić obrazami zgrozoty i żałoby. Trzeba więc trwać i wytrwać, czekać cierpliwie końca tej okrutnej burzy dziejowej.

Panu Stanisławowi M. w. A. Oczywiście, że tak, Ankieta będzie poddana bardzo surowej redakcji. Odpowiedzi przedłożone ponownie autorom, ileż bieg wypadków tyle zmienił, tyle kwestji objaśnił a tyle znów mniemań rozwił, iż wielu będzie nie tylko chciało ale i żądało prawa poczynienia uzupełnień. Spodziewamy się, o ile dalsze składki równie energicznie popłyną, ukończyć wydawnictwo nasze za sześć do siedmiu tygodni najpóźniej. Co do szaty zewnętrznej postaramy się, aby była zgola przednia. Za wyrazy przyjaźni dziękujemy. Oby Jego dobre tak zawsze dla nas wróżby spełniły się co do joty.

Trzem Artystom. Nie wydrukujemy dla racji, które wyluszczyliśmy już w zasadniczej a udzielonej na tem miejscu odpowiedzi. Uważamy tę sprawę za sprawę osobistego sumienia narodowego. Gdybyśmy na tak bezwzględny chcieli stanąć gruncie, no to musieliśmy wydać potępiający wyrok na całe gromady ludzi, którzy właściwie czynią dokładnie zupełnie toż samo, choć w innej formie. Ubolewamy nad tem razem z SzPaniami przechodzimy do porządku dziennego.

Jankowi. Doskonale. Uczynimy wszystko, co trzeba. Pocztówkę wyślemy za dwa dni dopiero. Koszt podróży pierwszą klasą do Piotrogradu wynosi około 800 franków, w czem około 600 sama droga koleją, okrętami, i kołmi Konsulat wydawał zapomogi, obecnie udziela ich bardzo rzadko, chyba że penitent przedstawia gwarancję majątkową, jest urzędnikiem itp.



Górnikowi p. A. C. i dwóm Wolontarjuszom. Dziękujemy Wam z całego serca, lecz ofiary Waszej przyjaźni nie możemy. Odwołujemy się o składki na wydawnictwo Ankiety do ludzi, mających środki po temu, aby do dzieł społecznych się przyczynić. Wasza, Panowie, zacna myśl starczy nam za uczynek. Jesteśmy Wam wdzięczni głęboko, lecz prosimy nie uszczuplajcie samym sobie ubogich zasobów i nie przysyłajcie składok, bo, ufamy, że Polacy tutejsi starczą sami na resztę.

Pani Janinie K. C. w P. Wiemy już o tem. Jest SzPani w błędzie. Rozstrzyga o tem charakter czasopisma. Co nam wolno, to nie wolno innym i przeciwnie. Co do wspomnianych informacji są one wskroś fałszywe, pochodzą z jednego z wielu źródeł plotek, fałszujących opinie. Możemy Ją zapewnić, iż wymieniona osoba konferencji podobnych nie prowadziła, imputowanych przekonań nie ma i wogóle z Kolonją dyskusji nie weszczynała. Tego rodzaju kwestji poruszać nie możemy, ileż należy ona do zakresu zagadnień i wiadomości, które muszą, do czasu, trwać poza trybuną publicznych rozpraw. Ponieważ ludzie chcieli by wiedzieć a nie mogą, przeto komponują sobie takie « historie ».

Czytelnikowi z Bastylji. Wiemy z informacji dziennikarskich, że i jacyś Polacy, rzekomo reprezentujący coś wybrali się na owo sławetne porozumienie się « międzynarodówki ». Tymczasem nie wiemy więcej. Nie przypisujemy do tego wagi i uwagi, ileż, jak świat światem, w każdym narodzie pokolenie Filipów z konopi pleniło się i dalej rozmnażać się będzie.

Panu T. C. Ma SzPan słuszność, w języku polskim istnieje tylko wyraz « wskaźnik », — « wykaźnika » nie ma. Jest to dziwoląg, jeden z wielu podobnych fabrykatów nowoczesnych. Gdyby w ten sposób tworzyć wyrazy, można by zaiste wzbogacić nieładą cudakami język polski! Można by mówić i pisać, naprzykład, « wykaszlnik », « wypatrznik », « wyklejnik » lub « wymównik » i wrócić powoli do gwary ludzi, operujących pierwiastkami według własnego « widzi mi się ».

Strapionemu Rodakowi. SzPanie, już tyle razy powtarzaliśmy na tem miejscu, że nie należy przejmować się na wiatr rzuconem słowem. Martwi SzPana, że o Polsce tak « mało » się pisze! Nie przegląda SzPan uważnie czasopism. Niema dnia, aby nie było artykułu o Polsce i czasem kilku i kilkunastu naraz. Nie notujemy tych artykułów, nie prowadzimy wykazów jedynie dlatego, że nie mamy miejsca, że i tak musimy walczyć o utrzymanie « Polonii » w jej normalnym, dotychczasowym rozmiarze. Dalej zaś, nie uważamy wcale a wcale za wydarzenie doniosłe, gdy ktoś pisze lub mówi o Polsce. Nie mamy mu również za zbrodnię, gdy się myli, bo i my, Polacy, choć tyłu z nas pretenduje do głębokiej znajomości Francji, tak często i tak zawzięcie mylimy się w wydawnych o niej sądach.

Pani Antoninie Re. Ta. I owszem, zgadzamy się najzupełniej, iż jest to niezawodnie bardzo « porządny » człek, lecz, nie widzimy tytułu do wynoszenia jego zasług, bo ich nie ma. Jest to sobie zjadacz chleba, myślący o sobie przedewszystkiem, no i obocznie jegomość którego cnoty zasadnicze polegają na harmonji z zasadami kodeksu i obyczajów. Zmartwienie Jego społeczno-polityczne, nie poparte czynem, nie wyteżone ku spotęgowaniu zbiorowych usiłowań nie ma dla kraju wartości. Miał się martwić, powinien pracować, działać, wspierać słabszych, przykładać się do celów publicznych, słowem nie budować swej « porządności » tylko na niepopelnieniu przestępstwa... Niestety, takich « porządných » obywateli kraju mamy za wiele. Za wielu Polaków « martwi się » tylko a za mało Polaków pamięta o obowiązku zwalczania tych zmartwień. Nie wydrukujemy.

Panu Karolowi W. Co. Zalecamy studjowanie dziejów ojczystych i nie puszczenie się na wiry dociekań historycznych, gdy pamięć zawodzi lub erudycja nie dopisuje. Historia Polski była

powielekroć razy fałszowana, zastosowywana do celów i widoków politycznych tych, którzy w dziejach jej chcieli znaleźć uprawnienie popelnianych przez się zbrodni. Co więcej, Historia Polski, w poszczególnych zaborach, ulegała wymaganiom cenzury, niewoliła autorów do kompromisów i nawet w polskim wykładzie niewolona bywała do opuszczeń, niedomówień. Opierać zdania na jednym autorze i takim, jak przytoczony, nie należy. Inaczej wpadnie SzPan w demagogiczne wywody, które oddawna utraciły wartość argumentu.

POUDRE GERMANDRÉE

Secret de beauté

Pour embellir et soigner la peau adhérence absolue et discrète Parfum idéal

MIGNOT-BOUCHER Parfumeur 19, rue Vivienne PARIS

FOURRURES & PELLETERIES
E. FISCH
48, rue Grenéta — PARIS

Restaurant Moderne
A. MACIEJEWSKI
41 bis, rue des Carmes, Paris.
Wydaje wyborowe śniadania i obiady
Przyjmuje zamówienia na ciasta.

BERNARD RHOT, tailleur
Vêtements sur mesure pour Dames et pour Hommes
12, RUE GÉRANDO, PARIS-9^e — Métro: ANVERS

FUTRA HENRI HUT
66, rue de Provence, 66

PELLETERIES & FOURRURES
Vêtements — Pelisses — Étoles en tous genres
KUNSTLINGER & FERBER
7, rue du Mont-Tabor, 7 — PARIS

ANTIQUITÉS ET OBJETS D'ART
J. BAUER
ACHAT — VENTE — ÉCHANGE
37, rue des Martyrs — PARIS

MAROQUINERIE & BRONZES
PORTE-PLUME « IDEAL », WATERMAN
20, boulevard Montmartre, PARIS

KRAWIEC DAMSKI S. KOENIG
19, rue des Mathurins, 19

Bronzy do oświetlenia elektrycznego
GAZOWE LAMPY — INSTALACJE
A. BOUILLON
112, Boulevard de Belleville, 112 — PARIS

L. GUTTMAN
REPARACJE I PRZERABIANIE FUTER
82, rue du Faubourg-Saint-Denis, 82. — Paris.

BRONCHITES
ASTHME · TOUX · CATARRHE
GLOBULES DU D^r DE KORAB
A L'HÉLÉNINE DE
EXPÉRIMENTÉS DANS LES HOPITAUX DE PARIS
2 à 4 par jour
CHAPES 12, RUE DE LISLY PARIS

LE PIANISTE VIRTUOSE **EDMOND HERTZ**
— LEÇONS PARTICULIÈRES —
PRIX DE GUERRE
10, rue Simon-Dereure (Avenue Junot)
DE 8 A 6 HEURES

DENTS SOINS, POSE et REPARATIONS
de SUITE, Broch. gratis et franco.
Louvre Dentaire 73, Rue Rivoli
Face Samaritaine.

◦ FUTRA — WYROBY FUTRZANE ◦
REPARACJE — PRZERÓBK
S. BESTER
◦ 4, rue Richer, 4 — PARIS ◦

MARCELI BARASZ wydawnictwo kart
pocztowych, bromo-
wych — studjów wakade-
mickich; próby wysyła
za zaliczeniem.
35, RUE EUGÈNE-CARRIÈRE,
PARIS

MAGAZYN KUSNIERSKI CHARLES
39, rue de Moscou, 39
Pierwszorzędne modele paryskie
Ceny Umiarkowane

BIENENFELD JACQUES
KUPUJE: PERŁY, — DROGIE KAMIENIE
— BIŻUTERIE OKAZYJNE —
PARYŻ, 62, rue Lafayette, 62
Téléph: CENTRAL, 90-10
MADRYD, 11 & 12, Puerta del Sol

WIELKIE ZAKŁADY OGRODNICZE
(Właściciel: Edm. DENIZOT)
polecają:
WSZELKIE DRZEWA OWOCOWE,
OZDOBNE, FORMOWANE, etc.
Cenniki na żądanie darmo i oplatnie
Adres: **E. DENIZOT**
Grandes Pépinières — **MEAUX**
(Seine-et-Marne)

Librairie **GARNIER Frères**
6, Rue des Saints-Pères, Paris (VII^e)
Słownik Francusko-Polski, z podaniem sposobu wymawiania, zawierający wyrazy potoczne, niezbędny w podróży, tom oprawny w płótno miękkie, 32^o 2 fr.
Słownik Polsko-Francuski, z podaniem sposobu wymawiania, zawierający wyrazy potoczne, niezbędny w podróży, tom oprawny w płótno miękkie, 32^o 2 fr.
Dwa wymienione słowniki, oprawne w jeden tom, w skórę miękką, cielęcą. . . 4 fr 50 cent.
Wysyła się franko za przekazem pocztowym
Do nabycia we wszystkich księgarniach i w Administracji "Polonii".

LE GÉRANT: P. NEVEU
PARIS.— IMP. LEVÉ, 71, RUE DE RENNES.